



economiesuisse

l'économie suisse 2012/2013

L'économie suisse

2012/2013

03	
Avant-propos	03 Avant-propos de Rudolf Wehrli et Rudolf Minsch
	04 Repositionnement d'economiesuisse
08	
Priorités en matière de politique économique	08 Politique économique générale
	10 Politique économique extérieure
	12 Fiscalité
	14 Finances
	16 Infrastructures
	18 Énergie et environnement
	20 Formation et recherche
	22 Réglementation
	24 Concurrence
	26 Communication et campagnes
30	
À propos d'economiesuisse	30 À propos d'economiesuisse
	32 Membres
	36 Comité directeur
	37 Comité
	39 Commissions et groupes de travail
	40 Comité des directeurs
	41 Direction
	42 Sièges
	43 Contacts nationaux et internationaux
	44 Activités de juillet 2012 à juin 2013

2013 : une année riche en défis pour l'économie et notre association faîtière

Malgré la crise persistante en Europe, l'économie suisse a bien résisté. Les branches tournées sur le marché intérieur y ont largement contribué, tandis que les entreprises exportatrices ont dû faire face à un recul de la demande dans de nombreux pays européens. L'implantation sur de nouveaux marchés est la meilleure façon de contrebalancer cette situation, d'où l'importance de la signature de l'accord de libre-échange avec la Chine, qui pose un jalon décisif pour la politique économique extérieure de la Suisse. Il convient maintenant de faire avancer les négociations en vue de la conclusion d'autres accords avec de grands marchés de croissance.

La compétitivité internationale de notre pays ne sera toutefois pas garantie ainsi sur le long terme. D'autres facteurs, tels qu'une mise en œuvre de la politique énergétique en adéquation avec les besoins de l'économie et l'implémentation rapide de la réforme de l'imposition des entreprises, sont tout aussi importants pour la préservation des atouts suisses. Parmi ceux-ci figurent aussi le système dual de formation et la flexibilité du marché du travail, qui contribuent dans une très large mesure à maintenir

le taux de chômage à un niveau très bas en comparaison européenne. Or ces atouts sont compromis par plusieurs interventions politiques, notamment par l'initiative 1:12 et celle sur les salaires minimums, préjudiciables à notre économie.

Les années 2013 et 2014 seront également cruciales pour le développement des relations avec l'Union européenne (UE). L'accord sur les services conclu récemment montre que la voie bilatérale reste d'actualité. En tant que troisième partenaire commercial de l'UE, notre pays a les moyens de s'affirmer et de réclamer des solutions pragmatiques. Cela étant, il faut à tout prix éviter que des décisions de politique intérieure remettent en question la libre circulation des personnes et, partant, l'ensemble des accords bilatéraux avec l'UE. C'est pourquoi EconomieSuisse rejette fermement l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse », sur laquelle le peuple suisse se prononcera en 2014.

Au printemps 2013, EconomieSuisse a engagé un processus de repositionnement qui implique un examen de ses priorités, structures et proces-

sus. Elle s'attachera également à renforcer sa communication aussi bien en interne que vis-à-vis de l'extérieur.

L'année 2013 sera également marquée par d'importants changements à la tête de notre association. Ainsi, Rudolf Wehrli a annoncé sa décision d'abandonner la présidence de la fédération à la fin du mois d'août. Quant à Pascal Gentinetta, il a quitté EconomieSuisse à la mi-juin, après des années passées au service de celle-ci en tant que directeur. Nous remercions sincèrement Pascal Gentinetta pour son engagement soutenu et constant. Rudolf Minsch, chef économiste d'EconomieSuisse, a repris la présidence de la direction à titre intérimaire.

L'économie helvétique, de la PME à la multinationale, a besoin d'une voix forte pour faire entendre et défendre ses intérêts dans les milieux politiques et auprès de l'opinion publique. Notre fédération s'engage en faveur des principes d'une économie de marché libérale, les meilleurs garants du succès et de la pérennité des entreprises suisses.

Zurich, août 2013

Rudolf Wehrli
Président



Rudolf Minsch
Président de la direction a.i.



Repositionnement d'economiesuisse

Construire des ponts et convaincre, pour une place économique suisse forte



« La mission première de notre association faîtière consiste précisément à faire le lien entre les mondes économique et politique et à construire des ponts solides là où des fissures apparaissent. »

RUDOLF WEHRLI

Un intermédiaire indispensable

« A-t-on encore besoin d'economiesuisse » ? Telle est la question quelque peu provocante dont divers médias se sont fait l'écho ces derniers mois. Elle ne découle pas uniquement de la votation du 3 mars 2013 sur l'initiative Minder, mais aussi et surtout de l'éloignement de plus en plus net observé entre le monde économique et le monde politique. Cette évolution n'est souhaitable ni pour une société démocratique ni pour la compétitivité à long terme de la place économique suisse. La réponse à la question est donc connue : oui, economiesuisse garde toute sa raison d'être, aujourd'hui et demain plus que jamais. Car la mission première de notre association faîtière consiste précisément à faire le lien entre ces deux mondes et à construire des ponts solides là où des fissures apparaissent.

Des conditions-cadre favorables à tous

Concrètement, economiesuisse veut œuvrer à l'aménagement des conditions-cadre favorisant l'innovation et la prospérité des entreprises du pays. Cette prospérité n'est toutefois pas un but en soi ; elle est le moyen pour la Suisse d'offrir des emplois intéressants en nombre suffisant et à des conditions équitables. Dans le contexte actuel où la concurrence internationale entre sites économiques ne cesse de se durcir, il est primordial que le monde politique ne perde jamais de vue cet objectif. Mais de quelles conditions-cadre l'économie nationale a-t-elle besoin au juste ? Notre organisation a la mission très difficile de procéder à la pesée, puis de fédérer les intérêts des nombreuses branches et entreprises de notre pays. Dans ce rôle, elle est également un bâtisseur de ponts entre les PME et les multinationales, entre l'industrie, la finance et la recherche, et entre les entreprises exportatrices et celles axées sur le marché intérieur. Dans le processus politique, economiesuisse ne défend pas des intérêts particuliers, mais des solutions utiles pour la prospérité et une évolution fructueuse de toute la Suisse.

Focalisation sur les thèmes principaux

Cette mission définit les domaines d'action d'economiesuisse. Ceci devra devenir plus visible à l'avenir. economiesuisse n'entend pas se contenter de réagir à des développements et d'évaluer des interventions politiques. Elle s'appliquera davantage à développer des propositions et à apporter des solutions réalistes, dans un esprit pragmatique et sans dogmatisme. Autrement dit, de l'idéalisme dans la formulation des idées, du pragmatisme et du sens de la mesure dans la mise en œuvre. L'engagement en faveur de l'économie dans son ensemble fait que notre fédération ne peut pas déployer la même énergie dans tous les dossiers. Il s'agira à l'avenir de laisser davantage aux associations concernées le soin de régler des problèmes spécifiques. Les compétences propres à economiesuisse portent sur les thèmes économiques globaux relevant de la politique financière et fiscale, conjoncturelle et monétaire, européenne et infrastructurelle. Dans cette perspective et afin d'éviter les doublons, la collaboration avec les organisations de branches et les Chambres de commerce et d'industrie sera intensifiée. Il s'agira aussi d'assurer une coopération optimale avec d'autres associations faîtières, en particulier l'Union patronale suisse et l'USAM.

Renforcement de la crédibilité

Il est indispensable qu'economiesuisse jouisse d'une grande crédibilité dans le monde politique et auprès de la population si elle entend promouvoir efficacement la place économique suisse. Pour faire entendre sa voix dans le débat politique, il faut que ses compétences soient respectées et que ses arguments soient compris. Cela implique un travail et des efforts constants, relayés par une communication crédible autour de messages transparents, clairs et compréhensibles. La confiance de l'opinion publique dans l'économie helvétique ne dépend toutefois pas uniquement des positions défendues par notre association. Il importe avant tout de renforcer, dans la population, l'acceptation du fait économique au sens large. Car aujourd'hui dans l'opinion publique, « l'économie » n'est plus considérée dans toute sa diversité, mais tend à se réduire à un groupe de multinationales et de managers de haut vol. Cette vision, qui ne correspond pas à la réalité, a des effets pernicieux à long terme. economiesuisse veut donner de l'économie l'image d'un système global où tous les acteurs – employeurs, travailleurs et consommateurs – jouent un rôle important, raison pour laquelle sa revalorisation profite à toutes et à tous. C'est à cette condition qu'il sera possible de rassembler une large majorité autour des idées qui feront effectivement avancer la Suisse.

Un engagement en faveur de la place économique

Pendant quatorze années, Pascal Gentinetta s'est engagé infatigablement en faveur de la place économique suisse. Il a d'abord œuvré en tant que responsable des questions de politique financière et fiscale, avant de devenir, en 2007, président de la direction.

Sous sa direction, economiesuisse a mis en œuvre, en 2007, une nouvelle stratégie qui visait à renforcer la cohésion et à accroître l'impact de l'organisation. À ses yeux, il était important que l'organisation faîtière de l'économie agisse dans l'intérêt de l'économie dans son ensemble et qu'elle se place clairement au service des entreprises, petites et grandes. Pour ce faire, il s'est fondé sur les principes d'une économie de marché libérale.

Le nombre des adhésions a constamment augmenté sous la direction de Pascal Gentinetta. Le président de la direction a aussi mis economiesuisse en relation avec les principales organisations économiques d'Europe et a positionné l'économie helvétique à l'étranger avec ses plus grands succès d'exportation, en l'occurrence le frein à l'endettement, le système dual de formation et sa capacité d'innovation.

Dans les urnes aussi, Pascal Gentinetta a remporté de nombreux succès avec son équipe, comme l'introduction du frein à l'endettement, l'extension de la libre circulation des personnes avec l'UE et la réforme de l'imposition des entreprises II (axée sur les PME).

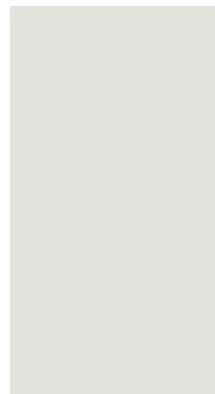
Pascal Gentinetta a quitté l'organisation en juin 2013. Nous le remercions de son engagement sans faille.

Au service d'une place économique suisse prospère
 economiesuisse réunit sous un même toit
 des PME et de grandes entreprises, des sociétés
 exportatrices et d'autres axées sur le marché
 suisse, des associations et des Chambres de commerce



« economiesuisse s'engage
 afin de maintenir les
 bonnes conditions-cadre
 actuelles, lesquelles
 favorisent le succès des
 entreprises. »

FRANZISKA A. TSCHUDI SAUBER (3)
 CEO, WICOR HOLDING AG, RAPPERSWIL SG



4



10



«economiesuisse doit défendre les intérêts de l'économie et faire le lien avec les milieux politiques et l'opinion publique.»

URS BERGER (9)
PRÉSIDENT, ASSOCIATION SUISSE
D'ASSURANCES (ASA), ZÜRICH

7



8



9



« Notre tâche principale est d'accroître la compétitivité de la place économique suisse. »

HARRY HOHMEISTER (12)
CEO SWISS, SWISS INTERNATIONAL
AIR LINES SA, ZÜRICH AÉROPORT

12



1 DOMINIK BÜRGY, président, Chambre fiduciaire, Zurich 2 HEINZ KARRER, président, swisselectric, Berne 3 FRANZISKA A. TSCHUDI SAUBER, CEO, WICOR Holding AG, Rapperswil SG 4 KURT ROHRBACH, président, Association des entreprises électriques suisses, Aarau 5 KASPAR E.A. WENGER, CEO, Holcim (Suisse) SA, Zurich 6 MICHAEL AGORAS, country manager Switzerland, Adecco Ressources Humaines SA, Glattbrugg 7 OLIVIER STEIMER, président du conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne 8 ANDREAS BURCKHARDT, président du conseil d'administration, Bâloise Holding SA, Bâle 9 URS BERGER, président, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich 10 ROLF SCHWEIGER, président, Fédération des Industries Alimentaires Suisses FIAL, Berne 11 THOMAS ISLER, vice-président et délégué du conseil d'administration, Gessner Holding AG, Wädenswil 12 HARRY HOHMEISTER, CEO Swiss, Swiss International Air Lines SA, Zurich aéroport

Le marché intérieur, moteur de la conjoncture

L'économie suisse continue d'évoluer dans un environnement international très difficile



POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

La politique économique doit suivre un fil rouge : l'enjeu principal est d'établir un régime institutionnel libéral et un système incitant les ménages et les entreprises à innover, en veillant systématiquement à ce que la politique suivie au niveau national ne prétérite pas la compétitivité de la Suisse par rapport à d'autres sites en concurrence avec elle.

Pour toutes questions :
Rudolf Minsch
rudolf.minsch@economiesuisse.ch



« Afin d'améliorer la compétitivité de l'hôtellerie suisse, la branche et les milieux politiques doivent poser les bons jalons. »

GUGLIELMO L. BRENTEL,
PRÉSIDENT D'HOTELLERIE SUISSE

La crise de l'euro perdure

En 2013, l'Europe se trouve toujours en mode crise. Après les déboires de la Grèce il y a un an, c'était au tour de Chypre et de son quasi-défaut de paiement de faire les grands titres ce printemps. D'autres cas similaires ne sont malheureusement nullement à exclure. Tout porte à croire qu'une résolution rapide de la crise de la dette restera un vœu pieu dans un proche avenir. Pour l'économie suisse d'exportation, cette perspective n'augure rien de bon. En 2012, la demande a accusé un net repli sur les marchés européens, ce qui a amené nombre d'entreprises à procéder à des adaptations. Ce processus de réajustement marque également l'année en cours. L'augmentation de la productivité, l'innovation et l'accès à de nouveaux débouchés demandent du temps. Les chiffres relativement stables de l'économie suisse attestent cependant que les entreprises prennent les mesures qui s'imposent. Un appui important leur est fourni par le cours de change minimal entre le franc et l'euro défendu avec succès par la Banque nationale suisse (BNS). Malgré les critiques en provenance de l'étranger, il est juste que la BNS maintienne cette mesure de politique monétaire urgente, car le franc reste surévalué d'au moins 10 % par rapport à l'euro.

Une demande intérieure robuste, notamment grâce à l'immigration

En dépit de circonstances défavorables, l'économie suisse a enregistré une croissance de 1 % en 2012, grâce en premier lieu au marché intérieur. L'année a été bonne en particulier pour la construction, le commerce de détail et diverses branches de services. L'immigration aussi a contribué à ces résultats. En été 2012, la population suisse a franchi le cap des huit millions d'habitants. Les nouveaux arrivants, pour la plupart hautement qualifiés et avec des revenus confortables, contribuent à la hausse de la demande, sur le marché du logement certes, mais aussi ailleurs.

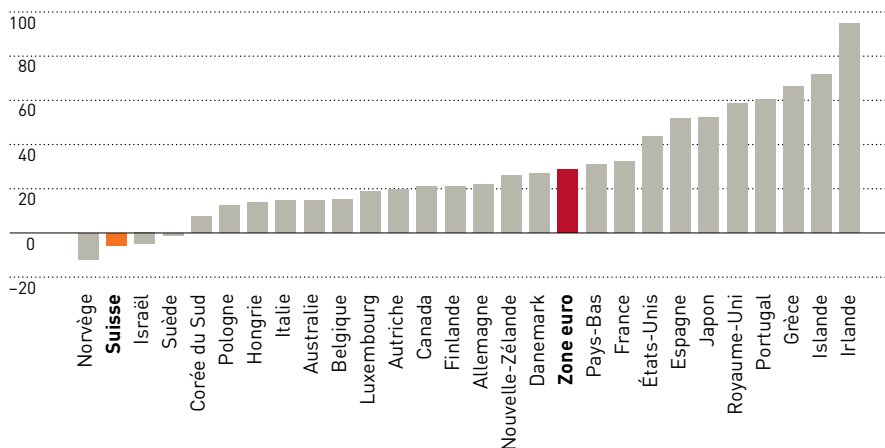
La situation se présente moins favorablement pour les prestataires de services financiers. Les restructurations entamées après la crise financière de 2008 ne sont pas encore terminées, et le bras de fer au sujet du secret bancaire crée un climat d'insécurité juridique. Dans le tourisme aussi, l'heure n'est guère aux réjouissances. Les problèmes que connaissent des marchés importants s'y font sentir de même que le franc fort.

Des risques demeurent

L'économie suisse continue d'évoluer sur une corde raide, avec une croissance modeste et des coupes douloureuses. Les principaux sujets de crainte sont au nombre de trois. Premièrement, il existe toujours un risque que la crise de l'euro s'aggrave, par exemple si la Grèce devait quitter la zone euro. Deuxièmement, l'évolution de la guerre en Syrie est très incertaine ; le risque d'une escalade et d'une propagation du conflit à la région s'est accru. Troisièmement, les signes de bulle immobilière se multiplient en Suisse. Les prix du logement ont augmenté sans discontinuer ces derniers mois et années, en particulier dans la région de Zurich et dans l'Arc lémanique pour dépasser en maints endroits la limite du tolérable. La demande dans ces régions est élevée du fait de la croissance démographique. De plus, on ignore encore quelles seront les conséquences sur la construction de la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires et de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire.

Augmentation des dettes brutes

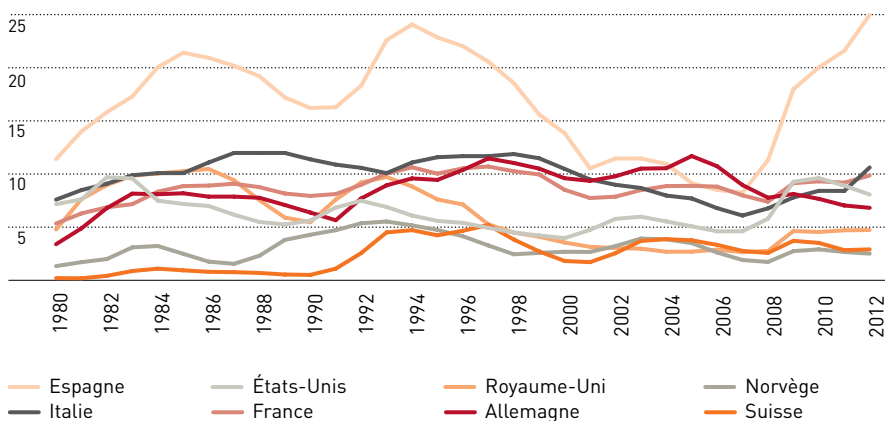
De 2007 à 2012, en % du PIB



Source : OECD Economic Outlook novembre 2012

Évolution du taux de chômage dans quelques pays

En %



Source : Thomson Reuters Datastream

Interconnexion mondiale et progrès dans la politique agricole

Si elle veut relever ces défis, la Suisse doit se concentrer sur ses forces. Les mesures à prendre s'articuleront autour de deux axes : l'ouverture et l'internationalisation de la place économique. L'accès à de nouveaux débouchés est le meilleur remède pour compenser le recul de la demande en Europe. Malheureusement, la politique agricole protectionniste de la Suisse vient toujours fausser l'équation. Des progrès sont cependant à noter dans ce domaine. En adoptant la Politique agricole 2014 à 2017, le Parlement a réussi à faire prendre à l'agriculture suisse une direction plus écologique et, du moins en partie, plus conforme aux principes de l'économie de marché. La compétitivité de l'agriculture devrait s'en trouver améliorée. Il reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir.

Figure 1

La crise de l'endettement sévit toujours en Europe et pèsera sur le commerce extérieur de la Suisse encore quelque temps.

Figure 2

Malgré une forte immigration, la Suisse reste parmi les pays affichant les taux de chômage les plus bas du monde.



« Le meilleur moyen de compenser le recul de la demande européenne est d'ouvrir l'accès à de nouveaux marchés. »

ROLF SOIRON,
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE HOLCIM LTD ET LONZA SA

La politique économique extérieure influe sur la prospérité future de la Suisse

Les entreprises exportatrices ont besoin d'un meilleur accès aux marchés étrangers et d'excellentes conditions-cadre en Suisse



POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

Avec son orientation globale, l'économie suisse a besoin du libre accès aux marchés étrangers et de la protection de ses investissements à l'étranger. L'axe principal de la politique extérieure doit donc être la défense et la concrétisation des intérêts de la politique économique extérieure.

Pour toutes questions :
Jan Atteslander
jan.atteslander@economiesuisse.ch



« La Suisse doit s'engager en faveur d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. »

HANS HESS,
VICE-PRÉSIDENT D'ECONOMIESUISSE,
PRÉSIDENT DE SWISSMEM

Éviter le piège du protectionnisme

Depuis l'éclatement de la crise financière et économique mondiale, les États ont de plus en plus tendance à verrouiller leurs marchés. Les entreprises d'exportation helvétiques sont directement touchées par ces mesures. Cependant, la Suisse doit absolument éviter de tomber dans le piège du protectionnisme car, dans le contexte actuel de chaînes de création de valeur mondialisées, la compétitivité de nos entreprises en pâtirait. Notre pays doit au contraire continuer de miser sur la libéralisation bilatérale et multilatérale des échanges. Parallèlement, il faut prendre des mesures juridiques lorsque des États contreviennent au droit de l'OMC et nuisent, ce faisant, aux intérêts des entreprises suisses.

Accord avec la Chine : un signal fort pour le libre-échange

L'accord de libre-échange avec la Chine représente une étape décisive pour la politique économique extérieure de la Suisse. Du fait de sa taille et de sa dynamique de croissance, la Chine est en effet un marché clé, pour les grandes entreprises comme pour les PME helvétiques. La conclusion d'un accord de libre-échange permet de supprimer les droits de douane et autres obstacles administratifs au commerce, tout en renforçant la protection de la propriété intellectuelle. La Suisse, en tant qu'économie basée sur l'innovation, et la Chine, deuxième exportateur de produits high-tech au monde, ont tout à y gagner. En signant l'accord de libre-échange, la Chine émet un signal fort contre le protectionnisme et prouve sa volonté d'ouverture. Pour l'économie internationale, il s'agit également d'une bonne nouvelle avant la neuvième conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra à la fin de l'année.

Négocier de nouveaux accords de libre-échange

D'autres accords de libre-échange doivent être négociés avec de grands marchés de croissance tels que l'Inde, l'Union douanière Russie-Biélorussie-Kazakhstan et les marchés asiatiques en plein essor, comme le Vietnam, la Malaisie et l'Indonésie. Il est aussi décisif d'améliorer l'accès aux marchés des États-Unis ou du Brésil, deux pays avec lesquels les négociations marquent le pas en raison des mesures protectionnistes de notre pays dans le domaine des produits agricoles. Un verrouillage excessif du marché ne saurait être la bonne option à long terme pour l'agriculture suisse. Au contraire, une politique agricole appropriée soutenue par des accords de libre-échange et le développement de l'OMC crée de nouveaux débouchés pour les paysans suisses. Il faut absolument saisir cette chance.

UE – États-Unis : prendre au sérieux le potentiel de discrimination

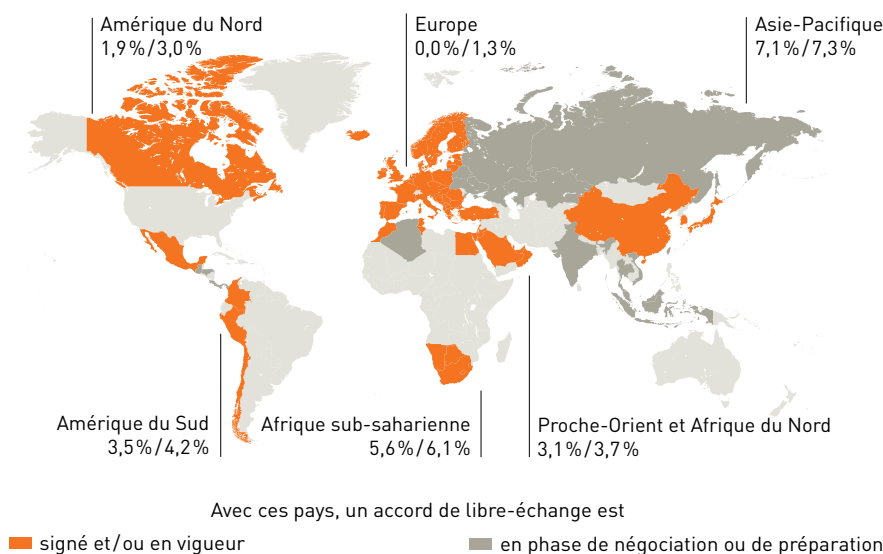
Les États-Unis et l'UE négocient un accord de libre-échange étendu, qui donnerait naissance au plus grand espace de libre-échange au monde. Comme il s'agit de réduire massivement les obstacles non tarifaires au commerce, un tel accord renferme un gros potentiel de discrimination à l'encontre de la place économique suisse. Il importe donc d'inscrire sans tarder à l'agenda politique les mesures susceptibles d'améliorer l'accès de nos entreprises aux marchés américain et européen.

Renforcer l'efficacité des procédures douanières

On sous-estime souvent l'impact des procédures douanières sur la compétitivité des entreprises et l'attrait économique d'un pays. Il faut savoir que, en moyenne, chaque entreprise suisse traite plusieurs milliers de déclarations de douane par an. economiesuisse collabore activement au projet de révision des formalités douanières qui vise à simplifier encore les procédures.

Croissance

Prévisions de croissance du PIB 2013/2014



Sources : Secrétariat d'État à l'économie, FMI, UN/DESA

Axes futurs de la politique européenne de la Suisse

L'UE est le premier partenaire commercial de la Suisse. De son côté, la Suisse est, après les États-Unis et la Chine, le troisième partenaire économique de l'UE. Les milieux économiques soutiennent la conclusion d'accords bilatéraux dans les domaines agroalimentaire et du commerce de l'électricité, ainsi qu'en lien avec le droit des produits chimiques. Dans le domaine fiscal, il s'agit de renforcer l'attrait de la place économique suisse tout en réglant le conflit qui oppose notre pays à l'UE. Il est dans l'intérêt des deux parties de prendre rapidement les mesures nécessaires pour améliorer l'accès réciproque en ce qui concerne les services financiers.

En matière d'accès réciproque aux marchés, la Commission européenne subordonne toutefois l'extension des accords bilatéraux à des adaptations institutionnelles. La Suisse préconise des solutions pragmatiques qui remplissent les critères de reprise autonome du droit, de sécurité du droit, de participation et de règlement paritaire des différends. BUSINESS EUROPE, la fédération des entreprises européennes, soutient elle aussi clairement une approche pragmatique.

Une voie bilatérale éprouvée au banc d'essai de la démocratie directe

La voie bilatérale a très largement fait ses preuves, tant pour la Suisse que pour l'UE. Selon des estimations, le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a augmenté, grâce à la libre circulation des personnes, de 4 ou 5 milliards de francs. L'économie helvétique dépend d'une main-d'œuvre qualifiée en provenance de l'UE. Or la pénurie de travailleurs spécialisés n'est pas un phénomène qui touche uniquement la Suisse, comme en témoigne la concurrence internationale pour recruter les meilleurs talents. C'est pourquoi les milieux économiques rejettent résolument l'initiative populaire « contre l'immigration de masse » lancée par l'UDC, incompatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes et les accords bilatéraux I.

Figure 3

La Suisse dispose d'un réseau dense d'accords de libre-échange qui doit encore être étendu.



« La qualité et l'innovation permettent aux PME de s'affirmer face à la concurrence mondiale. »

BERNARD RÜEGER,
 PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉCONOMIE
 EXTÉRIEURE, PRÉSIDENT DE
 LA CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE
 ET DE L'INDUSTRIE (CVCI)

Nécessité d'une politique fiscale clairvoyante. Les réformes urgentes doivent être flanquées d'une vision stratégique et mises en œuvre avec pragmatisme. Les autogoals, tels que l'impôt sur les successions, doivent être évités.



FISCALITÉ

En comparaison internationale, la charge fiscale est modérée en Suisse. Cet atout ne doit pas être galvaudé. Pour conserver sa position de pointe, la Suisse doit exploiter la marge de manœuvre disponible et optimiser en permanence les conditions fiscales.

Pour toutes questions :
Frank Marty
frank.marty@economiesuisse.ch



« Introduire un impôt sur les successions alors que l'impôt sur la fortune est élevé en comparaison internationale affaiblit les entreprises familiales et met en danger la transmission des entreprises. »

THOMAS STAEHELIN,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FINANCES
ET FISCALITÉ, PRÉSIDENT DE LA
HANDELSKAMMER BEIDER BASEL

Les impôts sont au cœur des débats politiques : l'initiative pour un impôt sur les successions représente une grande menace pour les PME, tandis que la simplification fondamentale de la TVA pourrait être sacrifiée par absence de courage. Pour la place financière suisse et un marché du travail fortement imbriqués au niveau international, un règlement des différends fiscaux serait bienvenu. C'est pourquoi la réforme de l'imposition des entreprises est vitale pour la Suisse.

Paradoxes en concurrence fiscale internationale

Les récents développements observés dans la concurrence internationale pour attirer les entreprises et les capitaux sont particulièrement contradictoires. Les efforts d'harmonisation de l'UE, de l'OCDE et du G20 visent à atténuer la pression sur des États à fort taux d'imposition affichant d'importants besoins financiers. Les tentatives de réglementation et l'application extraterritoriale du droit, notamment dans le secteur financier, se multiplient à un rythme sans précédent. Le but recherché est le remplacement de la concurrence par des solutions multilatérales mettant tous les acteurs sur un pied d'égalité. Dans le même temps, les grands États s'efforcent de préserver les avantages qu'ils retirent des réglementations spéciales. La Grande-Bretagne a ainsi introduit une boîte pour les revenus de licences et la France maintient sa politique de subvention à l'industrie. Les trusts anglo-saxons sont exclus de l'échange international automatique d'informations et les États américains restent dans le viseur concernant le respect des exigences de transparence. La Suisse doit conserver son rang dans ce jeu de pouvoir hypocrite.

Une réforme de l'imposition des sociétés est vitale pour la Suisse

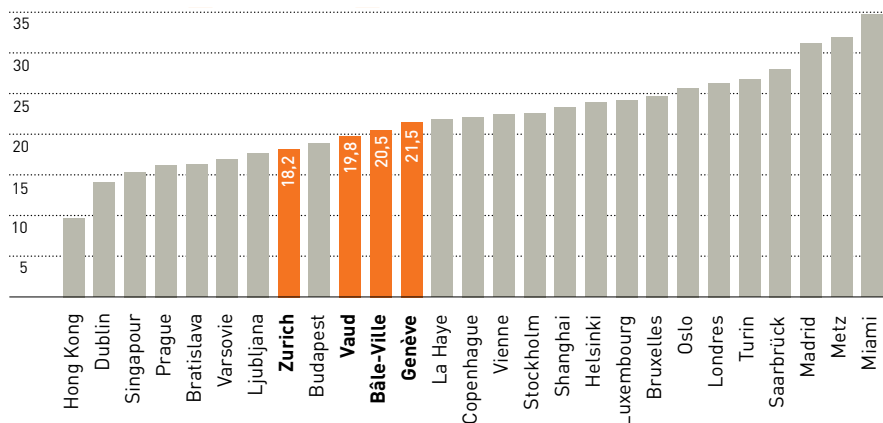
Les investissements passés dans l'attractivité fiscale de la Suisse ont porté leurs fruits. L'implantation de nombreuses firmes a entraîné, depuis le milieu des années 1990, une croissance marquée des contributions des entreprises au financement de l'État. Ce succès est aujourd'hui menacé. Des recettes fiscales de quelque 5 milliards de francs et plus de 150 000 emplois sont en jeu. Une escalade dans les différends avec l'UE ou l'OCDE serait par conséquent très risquée pour une économie suisse fortement dépendante des marchés internationaux. Une insécurité juridique persistante et des mesures de rétorsion unilatérales provoqueraient des dommages permanents. Il incombe à l'État d'élaborer rapidement une solution clairvoyante. economiesuisse est favorable à une procédure en deux étapes permettant de préserver le tissu économique par le biais de modèles fiscaux prêtant moins le flanc aux attaques internationales et de baisses ciblées de l'imposition des bénéfices. À plus long terme, l'attention devra cependant se concentrer sur les taux d'imposition des bénéfices, moins attaquables. Que ce soit dans le domaine de la fiscalité des entreprises ou dans le secteur financier, la réglementation internationale jouera en fin de compte un rôle décisif. La Suisse doit définir des règles de jeu équitables. Tous les États, même les plus grands, doivent être traités sur un pied d'égalité.

TVA : simplification entravée par manque d'audace

En matière de TVA, c'est un manque d'audace qui risque de compromettre la simplification fondamentale promise de longue date. Convaincue qu'un tel impôt est plus avantageux pour les entreprises et les ménages, economiesuisse s'engage de longue date en faveur d'une TVA simple et moderne, dotée d'un taux unique modéré et d'un nombre réduit d'exceptions.

Les centres économiques de la Suisse en comparaison internationale

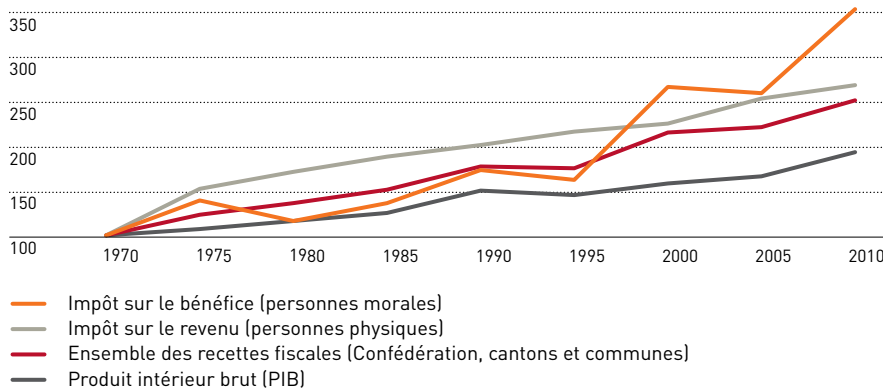
Charge fiscale effective sur les bénéfices et le capital, en %



Source : ZEW/BAK (2012). BAK Taxation Index 2011

Évolution des recettes fiscales et du PIB

De 1970 à 2010, valeurs indexées et corrigées de l'inflation



Sources : Administration fédérale des finances (AFF), Secrétariat d'État à l'économie (Seco)

Un impôt sur les successions est inutile et nuisible

L'initiative populaire pour un impôt sur les successions et les donations constitue une menace pour l'économie, particulièrement pour les PME. Cette initiative, qui veut taxer les transferts de patrimoine de plus de 2 millions de francs à hauteur de 20 %, compliquerait fortement la transmission de nombreuses entreprises familiales. Les cantons la rejettent aussi, car elle s'attaque à un important pilier de leur souveraineté fiscale. Pour notre place économique, un tel impôt émettrait un signal négatif. Ajouté à l'impôt sur la fortune, il porterait la charge fiscale totale à un niveau très élevé en comparaison internationale. Les deux tiers des recettes tomberaient dans les caisses de l'AVS, mais cela ne suffirait de loin pas à enrayer la dégradation annoncée de la situation financière de cette assurance. C'est pourquoi économie-suisse engagera la lutte contre cette initiative inutile et nuisible.

Figure 4

Malgré la crise économique et financière, la concurrence pour attirer des multinationales continue de faire rage. La tendance à la baisse des taux d'imposition des bénéfices se poursuit depuis des années. Une comparaison de la charge fiscale effective dans les divers centres économiques montre que la Suisse se situe dans la moyenne.

Figure 5

Depuis 1995, le produit de l'impôt sur le bénéfice augmente clairement plus vite que le produit intérieur brut et les autres recettes fiscales.



« La Suisse doit conserver un système fiscal attractif. Sinon, l'afflux d'entreprises étrangères se tarira et des entreprises implantées en Suisse risquent de partir sous d'autres cieux. »

MARKUS R. NEUHAUS,
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE PRICEWATERHOUSECOOPERS SUISSE

Temps des vaches grasses révolu pour les finances publiques. L'augmentation des dépenses et les automatismes pèsent sur le budget fédéral. Une politique financière active est nécessaire dans le cadre du frein à l'endettement.



FINANCES

Afin d'éviter des hausses d'impôt et un alourdissement de l'endettement, au détriment des générations à venir, la Confédération doit mener une politique des dépenses modérée fondée sur le frein à l'endettement. Des réformes structurelles, en particulier dans le domaine social, sont indispensables.

Pour toutes questions :
Frank Marty
frank.marty@economiesuisse.ch



« Après les succès remportés en matière de politique financière ces dernières années, il faut une politique financière active, qui ne craint pas de soumettre toutes les tâches de la Confédération à un réexamen. »

PH. OLIVIER BURGER,
CEO DE PKZ BURGER-KEHL & CO. SA

Ces dernières années, la Confédération a présenté des comptes positifs malgré la crise économique et financière. Les importantes dettes accumulées dans les années 1990 ont pu être réduites substantiellement grâce aux excédents dégagés. Mais aujourd'hui, un changement de tendance s'est amorcé. En 2012 déjà, l'excédent ne résultait plus d'une augmentation des recettes, mais d'une réduction des dépenses. Ces prochaines années, le budget va tomber dans les chiffres rouges et certains déficits ne seront pas tolérés par le frein à l'endettement. Les réserves de la Confédération semblent épuisées. L'explication est à chercher du côté des recettes (réformes de l'imposition des personnes physiques) et surtout des dépenses. Diverses décisions parlementaires et automatismes poussent les dépenses à la hausse, créant des déséquilibres au niveau du financement des tâches de la Confédération.

Déséquilibres problématiques dans le budget de l'État

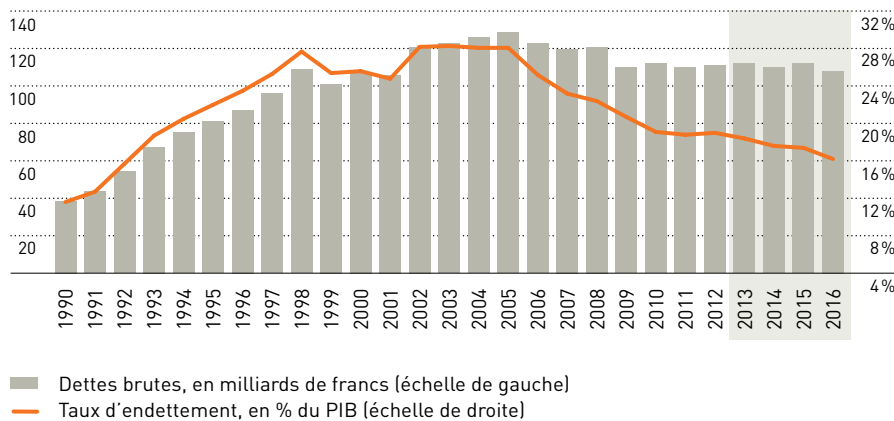
Alors que la plupart des tâches de la Confédération stagnent ou ne croissent que faiblement sur le long terme, le domaine des assurances sociales a connu un très fort développement. Les dépenses ont triplé depuis 1990. Pendant cette période, le montant total des dépenses de la Confédération a seulement doublé. Cette évolution réduit graduellement la marge de manœuvre financière des autres groupes de tâches. Seules la formation, la recherche et, depuis peu, la coopération internationale affichent une croissance supérieure à la moyenne. Nonobstant les réserves formulées l'an dernier dans le cadre de la politique financière, le Parlement a approuvé d'importantes dépenses supplémentaires, quand bien même des goulets d'étranglement se dessinent. La croissance des dépenses, limitée à quelques rares domaines, remet en question la qualité du budget et crée des pressions politiques, notamment dans le domaine des dépenses de l'armée. Pour parvenir à une répartition équilibrée des dépenses, il conviendrait de casser la dynamique des dépenses sociales, alimentée par des automatismes légaux, et d'éviter à l'avenir une augmentation excessive et unilatérale de certaines dépenses au détriment des autres tâches.

Retour vers une politique financière active

Au vu de ces évolutions négatives, le Conseil fédéral a adopté un programme de consolidation et de réexamen des tâches (CRT). Le CRT 2014 prévoit des allègements, inévitables pour respecter le frein à l'endettement jusqu'en 2016. Les réformes structurelles revêtent aussi un caractère durable. La Chambre prioritaire du Parlement a refusé le CRT 2014, et donc confié au Conseil fédéral la responsabilité d'alléger le budget à court terme. economiesuisse s'était engagée dès le début de façon résolue en faveur du CRT 2014. Les programmes de consolidation sont un mal nécessaire et présentent l'avantage de garantir une prise en considération adéquate de l'ensemble des groupes de tâches, tout en permettant de fixer des priorités. Les corrections automatiques, à nouveau à l'ordre du jour après l'échec du PCO 2012, déploient certes leurs effets dans tous les domaines, mais ne mettent pas à contribution les tâches ayant un fort ancrage légal, comme la prévoyance sociale. Après 2003, les finances publiques ont été assainies grâce à une politique financière active. Les coupes de quelque 5 milliards de francs effectuées à l'époque étaient la condition préalable à l'introduction du frein à l'endettement. Elles sont à l'origine de la situation financière relativement saine de notre pays en comparaison internationale. Après les années de vaches grasses, la politique financière doit devenir plus active et ne pas craindre de s'attaquer également à des thèmes contestés. En parallèle à une politique budgétaire active dans le cadre du frein à l'endettement, la priorité doit être accordée à la poursuite du réexamen des tâches.

Évolution de la dette publique

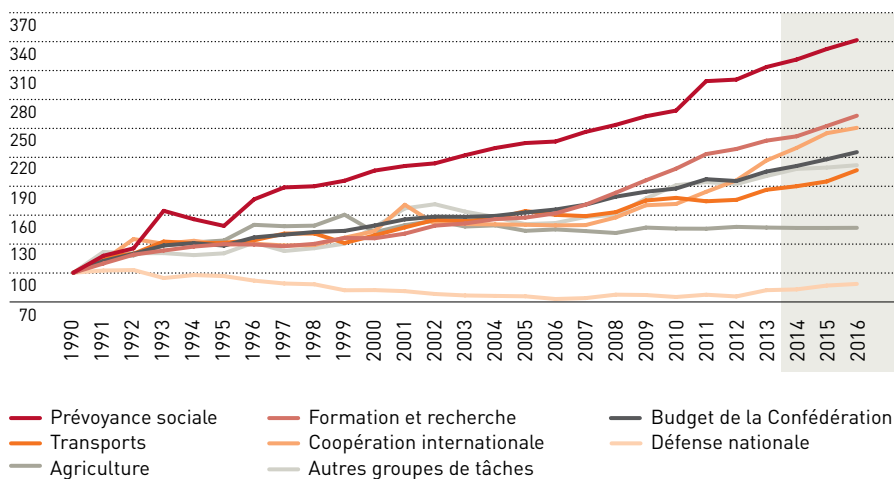
De 1990 à 2016, dettes brutes en milliards de francs, taux d'endettement en % du PIB



Sources : Administration fédérale des contributions (2013), plan financier de 2014 à 2016

Tâches de la Confédération

De 1990 à 2016, évolution des dépenses (1990 = 100)



Sources : Administration fédérale des finances (2013), plan financier de 2014 à 2016

Figure 6

Depuis l'introduction du frein à l'endettement, le taux d'endettement a diminué de près de 50 %. L'amortissement de la dette allège durablement les finances publiques. Les économies résultant de la réduction de la charge d'intérêts se chiffrent à un milliard de francs.

Figure 7

Cette figure reflète la forte expansion des assurances sociales au cours des deux dernières décennies. D'ici à 2016, les dépenses concernées auront été multipliées par presque 3,5 par rapport à 1990. Pendant cette période, les dépenses totales de la Confédération n'auront été multipliées que par 2,2.



« La croissance supérieure à la moyenne des dépenses de prévoyance sociale doit être stoppée afin de préserver les autres groupes de tâches. »

PETER QUADRI, PRÉSIDENT DE LA ZÜRCHER HANDELSKAMMER

Les infrastructures, épine dorsale de l'économie suisse

Des infrastructures de pointe doivent répondre aux besoins de l'économie



INFRASTRUCTURES

Les infrastructures incluent, outre les transports, la fourniture des services de base de télécommunications et de poste. Des infrastructures bien entretenues et qui fonctionnent parfaitement jouent un rôle essentiel pour la prospérité et l'attrait d'un site économique.

Pour toutes questions :
Kurt Lanz
kurt.lanz@economiesuisse.ch



« Nous devons tout mettre en œuvre pour que nos infrastructures continuent à répondre pleinement aux besoins de l'économie et de la société. »

HANSPETER RENTSCH,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
INFRASTRUCTURES, MEMBRE DE LA
DIRECTION DE THE SWATCH GROUP SA

La Suisse dispose d'infrastructures fortes

Des infrastructures modernes et performantes constituent l'une des clés de la compétitivité de la Suisse. Selon le rapport sur la compétitivité mondiale du World Economic Forum, la Suisse dispose de la meilleure infrastructure ferroviaire de la planète ; elle occupe le sixième rang dans le secteur routier et figure également aux avant-postes en ce qui concerne les infrastructures aéroportuaires et de télécommunications. Cette évaluation positive ne doit toutefois pas inciter la Suisse à se reposer sur ses lauriers. Les infrastructures doivent s'adapter en permanence aux besoins de l'économie. Or, d'importantes décisions politiques nous attendent dans divers domaines.

Le financement des infrastructures routières confronté à des défis majeurs

Le financement des routes est de plus en plus fragilisé : on constate une diminution des recettes routières alors que les dépenses d'aménagement, d'exploitation et d'entretien du réseau des routes nationales ne cessent d'augmenter. Seule une fraction des fonds nécessaires à l'élimination des goulets d'étranglement les plus urgents est actuellement disponible. La surcharge de trafic croissante sur les routes helvétiques risque d'entraîner des coûts économiques élevés. Un nouveau dispositif de financement routier doit donc être élaboré, sur la base d'un programme de développement stratégique. Il importe d'étendre l'infrastructure routière en priorité là où les avantages économiques sont les plus élevés. La suppression du financement croisé du rail par la route devrait permettre de combler le déficit de financement prévisible ; economiesuisse continuera donc de s'engager activement dans ce sens.

De coûteux aménagements ne suffiront pas à eux seuls à résoudre les problèmes de circulation sur les routes suisses. Lors de la conférence « Mobilité 2030 » organisée par economiesuisse à Zurich, plusieurs orateurs ont souligné la nécessité de miser davantage sur des solutions innovantes et intelligentes – seule manière de maintenir l'efficacité des infrastructures de transport helvétiques. Les nombreuses possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication permettront d'améliorer l'efficacité des transports et d'en assurer le financement sur de nouvelles bases.

Un mode de financement adéquat du rail reste à trouver

Le projet FAIF a permis de poser de nouvelles bases en matière d'aménagement et de financement de l'infrastructure ferroviaire. economiesuisse s'engage en faveur d'infrastructures adaptées à la demande, dont le financement soit assuré à long terme, dans l'intérêt des usagers et des contribuables. Le cercle vicieux d'une augmentation de l'offre financée par des subventions et d'une croissance des besoins de mobilité doit être cassé. Au cours des dix dernières années, la demande de mobilité ferroviaire a doublé, à cause notamment de l'absence de vérité des coûts. Afin d'enrayer cette spirale, le degré de couverture des coûts, proche de 50 % actuellement, doit être relevé. Les difficultés financières en matière d'indemnisation du trafic régional de voyageurs illustrent clairement les conséquences d'une couverture insuffisante des coûts par le commanditaire ou l'utilisateur : une surconsommation de mobilité aux frais de la collectivité.

En outre, l'économie estime que la position du trafic marchandises doit être renforcée au détriment du trafic voyageurs, notamment par le biais d'une amélioration

des conditions-cadre. L'amélioration de la disponibilité et de la qualité des sillons constitue un pas important vers l'instauration d'un service de fret ferroviaire financièrement autonome.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont le moteur du développement économique

Dans les économies modernes comme la Suisse, les technologies de l'information et des communications (TIC) contribuent de plus en plus à la compétitivité. La Suisse doit donc s'attacher à exploiter au mieux le potentiel de l'économie numérique. Dans «l'Agenda numérique 2.0», les milieux économiques ont récemment mis en évidence les possibilités de pousser l'utilisation des TIC, au profit de l'ensemble de l'économie. Une série de propositions concrètes vise à concrétiser la vision d'une «Smart Switzerland». La Suisse est très bien dotée en infrastructures numériques (cf. figure 8). Selon l'OCDE, elle se classe en tête de l'accès Internet à haut débit. Afin que le réseau puisse continuer d'évoluer en fonction des besoins, il doit pouvoir se développer avec un minimum de contraintes.

En revanche, un retard se fait jour par rapport à l'utilisation des TIC par les ménages, l'économie et l'administration publique. Ces lacunes doivent être comblées, afin que les échanges numériques entre l'État, l'économie et la société se développent et que le potentiel d'innovation des TIC puisse être pleinement exploité. Les efforts doivent notamment être intensifiés dans le domaine de la cyberadministration, de la cybersanté et de l'identité numérique, autant de domaines qui relèvent de la responsabilité de l'État.

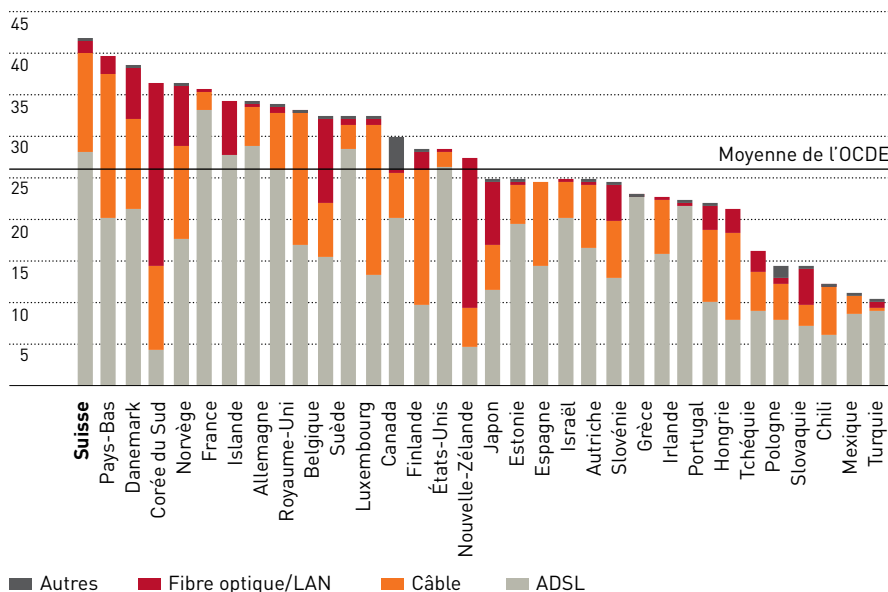


« Nous approchons de la limite avec les problèmes actuels en matière de transport. Il est temps que l'économie s'exprime clairement également dans ce domaine et qu'elle indique ses besoins. »

WALTER FREY,
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 D'EMIL FREY SA

Raccordements Internet rapides en comparaison internationale

Nombre de raccordements pour 100 habitants, par technologies



Source: Portail de l'OCDE sur le haut débit 2012

Figure 8

La Suisse en tête dans le domaine des raccordements Internet à large bande.

L'économie veut participer de manière constructive à la réorientation de la politique énergétique

L'objectif doit être un approvisionnement énergétique durable, tenant compte des besoins de l'économie et axé sur l'économie de marché



ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

L'énergie est essentielle pour l'économie suisse. Réorienter la politique énergétique est possible à condition de miser sur la concurrence et la recherche plutôt que sur l'économie planifiée et les interdictions technologiques. Le peuple et les cantons doivent pouvoir s'exprimer sur l'ensemble du projet, avant que les milieux politiques posent des jalons.

Pour toutes questions :
Kurt Lanz
kurt.lanz@economiesuisse.ch

Une réorientation modérée

Après les événements de Fukushima, l'économie admet que, pour des raisons politiques, la construction de nouvelles centrales nucléaires n'est pas réaliste dans un avenir prévisible. La réorientation de la politique énergétique nécessite une évaluation globale du système énergétique suisse, chaleur et mobilité comprise. Cela touche plusieurs domaines politiques. Ainsi, la Suisse ne peut poursuivre sa politique climatique actuelle si elle renonce à une production électrique pratiquement exempte d'émissions de CO₂. L'économie suisse a besoin d'un approvisionnement en énergie et en électricité sûr à des prix compétitifs. Dans cette optique, il convient d'examiner toutes les options de production énergétique. L'économie propose de collaborer constructivement à cette évolution.

Remplacer le nucléaire dans un contexte de hausse de la consommation d'électricité

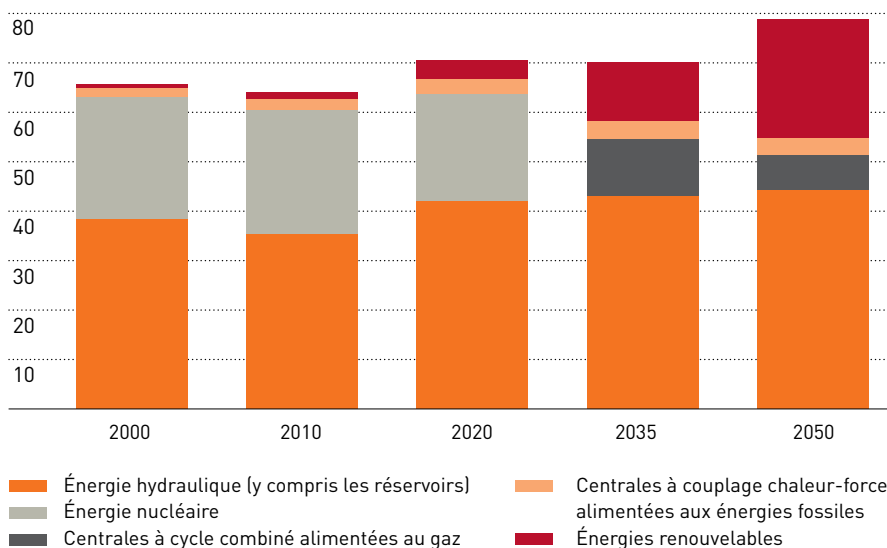
La disparition des 40 % d'électricité produits grâce au nucléaire, ces prochaines décennies, représente un défi de taille pour la Suisse. La sécurité de l'approvisionnement et la compétitivité de la place économique suisse ne doivent pas en pâtir. Compte tenu de l'évolution des dix dernières années, il est probable que la demande totale d'énergie continuera d'augmenter légèrement. Mais la consommation d'électricité continuera de progresser régulièrement. Cette hausse s'explique par la croissance démographique, la croissance économique et la tendance au remplacement des énergies fossiles par l'électricité dans les domaines du bâtiment et de la mobilité.

Figure 9

La pénurie d'électricité sera résolue majoritairement grâce aux énergies renouvelables et fossiles.

Composition du mix électrique

De 2000 à 2050, le Conseil fédéral mise sur les énergies renouvelables et les énergies fossiles, en térawattheures



Sources : Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Prognos 2012

Assouplir la politique climatique est nécessaire

Il est vraisemblable que l'essor des énergies renouvelables se poursuivra nettement plus lentement que prévu et à un coût supérieur. Et le déficit de production qui se fera jour une fois que les centrales nucléaires seront progressivement mises hors service sera plus important que supposé. Les centrales nucléaires en activité sont nécessaires pour garantir l'approvisionnement. La Suisse devra aussi importer beaucoup plus d'électricité qu'elle ne le prévoit. Des centrales électriques alimentées aux énergies fossiles et situées en Suisse devront, au besoin, fournir de l'énergie en ruban et de réglage. Elles ne devront donc pas être pénalisées par rapport aux importations. La politique climatique doit abandonner son orientation unilatérale, focalisée sur des mesures de réduction dans le pays, et autoriser de nouveau les projets visant une compensation dans les pays en développement et émergents.

Une légitimation politique est indispensable

La réorientation de la politique énergétique est un projet qui occupera plusieurs générations. Si un objectif permet de fixer un cap, une planification détaillée sur un horizon de 40 ans est discutable, au vu des incertitudes existantes. Plusieurs votations cantonales (BE, FR, NE) ont montré que le peuple s'oppose à des mesures de politique énergétique restrictives et coûteuses. La dispersion des objectifs de politique énergétique entre plusieurs projets comporte un risque considérable. Le premier paquet de mesures proposé par le Conseil fédéral ne requiert en principe pas de votation, tandis que le deuxième, examiné ultérieurement, nécessitera obligatoirement un vote car il prévoit une modification de la Constitution. Aux yeux de l'économie, la réorientation doit être soutenue d'emblée par le peuple et les cantons et pas seulement décidée par les milieux politiques.

Innover via le marché et non à coup de hausses de prix

Diverses études ont montré qu'il est plus efficace d'encourager le développement de technologies vertes que de renchérir l'énergie au moyen de taxes et d'impôts. Un renchérissement de l'énergie augmente le coût de la vie et pèse sur l'économie – sans amélioration notable pour l'environnement. L'économie a apporté une contribution substantielle à l'atteinte des objectifs de politique énergétique et climatique avec les conventions d'objectif et les investissements visant à accroître l'efficacité énergétique mis en place par l'Agence de l'énergie pour l'économie, ainsi qu'avec l'introduction du négoce de certificats de CO₂. Des conditions-cadre favorables encouragent l'émergence de nouveaux modèles commerciaux et technologiques.

L'économie de marché mène aussi à la «green economy»

Au printemps 2013, le Conseil fédéral a adopté le plan d'action Économie verte et décidé de réviser la loi sur la protection de l'environnement, comme contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources». economiesuisse s'engage en faveur d'une transition vers l'économie verte fondée sur l'économie de marché. Elle a esquissé les premières solutions lors du Swiss Green Economy Symposium du 18 janvier 2013. La Suisse occupe une position de pointe en comparaison internationale dans les trois dimensions du développement durable – économique, écologique et sociale. Il importe de défendre cette position avec des incitations efficaces et de bonnes conditions-cadre. L'innovation et le progrès technologique nécessaires pour une économie verte trouvent leur source non pas dans les aides étatiques, mais dans la liberté d'entreprise et la concurrence.



« L'économie souhaite collaborer de manière constructive à la réorientation de la politique énergétique de la Suisse. »

CHRISTOPH LINDENMEYER,
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE SCHINDLER MANAGEMENT SA



« Afin d'éviter des évolutions négatives telles que celles qu'a connues l'Allemagne, la Suisse doit miser sur l'économie de marché dans la politique énergétique. »

RUDOLF HUG,
 PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉNERGIE ET
 ENVIRONNEMENT, PRÉSIDENT DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION DE HT-HOLDING AG

Renforcer l'innovation? Oui, mais correctement

La formation professionnelle duale est injustement mise sous pression



FORMATION ET RECHERCHE

L'excellence des institutions de formation et de recherche est dans l'intérêt bien compris de l'économie. Une main-d'œuvre disposant d'une formation de qualité et des chercheurs hautement qualifiés sont la clé d'une grande capacité d'innovation en comparaison internationale. C'est avec des produits et des services innovants et compétitifs que l'économie parvient à une création de valeur élevée.

Pour toutes questions :
Rudolf Minsch
rudolf.minsch@economiesuisse.ch



« Des hautes écoles remarquables et un système dual de formation professionnelle constituent le modèle auquel la Suisse doit son succès et un pilier de l'économie suisse. »

ULRICH JAKOB LOOSER,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
FORMATION ET RECHERCHE,
PARTENAIRE CHEZ BLR & PARTNERS AG

De nombreux chemins mènent à la réussite professionnelle

Les discussions sur le système dual de formation et la place de l'apprentissage se sont poursuivies en 2012. Elles avaient, pour toile de fond, des recommandations de l'OCDE prônant une augmentation du taux de maturités, alors que la Suisse compte parmi les pays où le chômage, y compris celui des jeunes, est le plus bas. L'apprentissage comme première étape de carrière est également sous pression pour d'autres raisons. Il est inconnu dans de nombreux pays. Les responsables des ressources humaines des sociétés étrangères ont de la peine à le situer, d'où le risque que les compétences des titulaires d'un diplôme de formation professionnelle ne soient pas reconnues à leur juste valeur sur le marché du travail et que ces titulaires de diplôme soient discriminés lors d'une recherche d'emploi.

Académiser le monde du travail pour répondre à ce problème n'est toutefois pas la solution. Un travail d'information surtout est nécessaire, car le système dual de formation est un modèle qui fonctionne. Contrairement à d'autres pays d'Europe, de nombreux chemins permettent en Suisse de faire carrière. Choisir de faire un apprentissage ne signifie nullement renoncer à une formation ultérieure dans les établissements les plus réputés du pays. L'introduction d'un cadre européen de qualifications réduira le risque de discrimination. De son côté, la Suisse élabore actuellement un cadre national de certifications pour les diplômes de formation professionnelle.

Pénurie de spécialistes

En Suisse, les spécialistes restent rares dans de nombreuses branches. Cette pénurie empêche de nombreuses entreprises d'exploiter pleinement leur potentiel, en particulier en périodes de croissance. L'économie entreprend depuis quelque temps des efforts pour lutter contre ce phénomène, et economiesuisse soutient les initiatives dans ce sens. De nombreux indices montrent toutefois que le problème aura tendance à s'accroître. L'une des raisons réside dans l'évolution démographique défavorable, à laquelle s'ajoute un désintérêt croissant pour les formations techniques. De nombreux spécialistes qui prendront leur retraite au cours des dix prochaines années ne pourront pas être remplacés. Comme la situation est similaire dans de nombreux pays occidentaux, les meilleurs éléments seront très disputés. L'Allemagne par exemple – qui constitue l'un des principaux bassins de recrutement des entreprises suisses – courtise activement, et avec succès, les spécialistes.

La Suisse peut toutefois encore intervenir à différents niveaux pour améliorer la situation. Elle peut par exemple renforcer les disciplines MINT dans la scolarité obligatoire. En plus de transmettre des compétences dans les mathématiques et les sciences naturelles, l'école doit susciter un intérêt pour la technique et le développement et pour les métiers qui leur sont associés. economiesuisse souhaite que cet objectif important soit pris en compte adéquatement dans le plan d'études alémanique, « Lehrplan 21 », à propos duquel une vaste procédure de consultation s'ouvrira en été 2013. D'autres pistes peuvent être explorées par l'économie elle-même : elle peut permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale pour rendre les professions techniques plus attrayantes pour les femmes et proposer des modèles de travail plus flexibles et des offres de formation continue pour mieux exploiter à l'avenir le potentiel des employés plus âgés, par exemple. En pa-

rallèle, il importe de ne pas restreindre les possibilités de recrutement à l'étranger. L'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE doit par conséquent être défendu avec force. economiesuisse s'engagera résolument dans ce sens durant les campagnes de votation à venir.

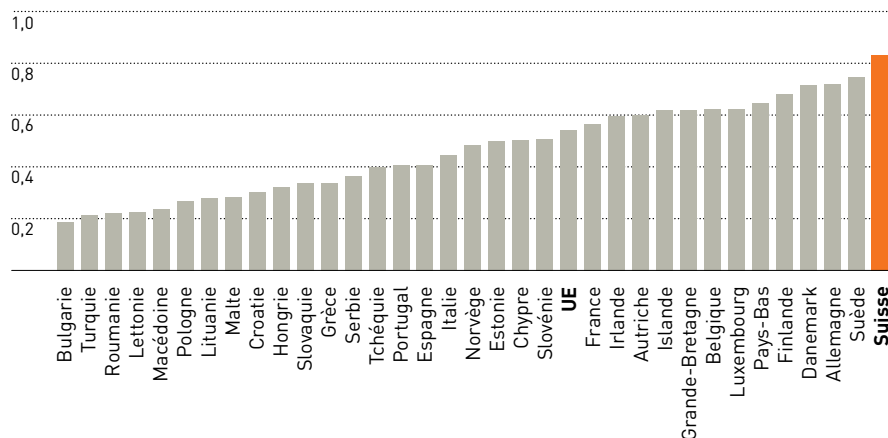
Innovation contre technophobie

En 2012 et 2013, la Suisse figure en tête de presque tous les classements de référence dans le domaine de l'innovation. Cette première place est due à une amélioration continue de la compétitivité de la place économique, à de bonnes relations internationales et aux investissements privés et publics réalisés dans la formation et la recherche ces dernières années. En 2012, economiesuisse a montré dans une étude et à l'occasion de diverses manifestations comment la capacité d'innovation de la Suisse, qui constitue sa principale matière première, peut encore être renforcée. En 2013, les résultats ont été compilés dans une brochure, en anglais, qui a été présentée aux milieux intéressés à Bruxelles.

On observe toutefois également la tendance opposée : un rejet de la technique et du progrès, manifeste dans de nombreux débats politiques. La discussion sur les plantes génétiquement modifiées en constitue un exemple particulièrement frappant. Bien que le Programme national de recherche 59 (PNR 59), dans lequel la Suisse investit de gros moyens depuis de nombreuses années, ait conclu à l'innocuité pour l'homme et l'environnement de la culture de plantes utiles génétiquement modifiées, le moratoire y relatif a été prolongé jusqu'en 2017. Au lieu de discuter ouvertement des résultats des travaux de recherche et d'instituer un cadre légal, de nombreux milieux réclament une interdiction définitive des plantes génétiquement modifiées. De telles tentatives doivent être combattues résolument si nous voulons que la Suisse continue de jouer un rôle important dans l'innovation et la recherche.

Capacité d'innovation

2013, indexé (1 = maximum)



Source : Innovation Union Scorecard 2013



« Afin que la recherche et le développement restent à la pointe au niveau international, il est important de pouvoir faire venir en Suisse des experts du monde entier. »

CHRISTOPH MÄDER,
 VICE-PRÉSIDENT D'ECONOMIESUISSE,
 PRÉSIDENT DE SCIENCEINDUSTRIES

Figure 10

En 2013, la Suisse a pu défendre sa place de pays le plus innovant d'Europe et même accroître son avance.

Les carcans législatifs doivent être évités. La place économique suisse est sous pression. Divers milieux réclament de nouvelles normes légales pour les entreprises. Il convient d'enrayer cette tendance.



RÉGLEMENTATION

La transparence ainsi que la sécurité juridique ne doivent pas se concrétiser au détriment de la liberté d'entreprise. C'est à travers ce prisme qu'il convient d'analyser les projets législatifs. Le perfectionnisme qui vise à éviter tout risque conduit en effet à une réglementation excessive.

Pour toutes questions :
Thomas Pletscher
thomas.pletscher@economiesuisse.ch



« La volonté populaire doit être respectée. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre l'initiative Minder au plus près du texte constitutionnel et de manière praticable. »

DAVID P. FRICK,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
RÉGLEMENTATION, MEMBRE DE LA
DIRECTION DU GROUPE NESTLÉ S.A.

Le souverain s'est prononcé en faveur de l'initiative Minder

economiesuisse prend acte de l'acceptation de l'initiative Minder et respecte la volonté du peuple et des cantons. Le contre-projet indirect offrait une alternative législative largement soutenue, qui serait entrée en vigueur très rapidement. Il aurait épargné à la Suisse les agitations politiques que ne manquera pas d'entraîner la mise en œuvre de l'initiative Minder. De plus, il aurait permis aux milieux politiques et économiques de poursuivre ensemble, dans un état d'esprit constructif, les chantiers ouverts de la révision du droit régissant la société anonyme. Cela aurait renforcé de manière ciblée la législation libérale de notre pays dans ce domaine, mais aussi la sécurité du droit s'agissant des conditions-cadre légales de la gouvernance d'entreprise. Car cette sécurité demeure encore et toujours un avantage concurrentiel important de la place économique suisse.

Accorder une grande attention à la volonté populaire et à l'applicabilité

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'initiative Minder, il est important pour l'économie que, au-delà du respect de la volonté populaire, on veille de près à l'applicabilité des dispositions d'exécution au sein des entreprises. Les complications et tracasseries inutiles sont à bannir. Et cela vaut aussi pour les caisses de pension. En ce qui concerne les votes sur les rémunérations, la législation devrait prévoir, pour des raisons de praticabilité et de sécurité du droit, la possibilité d'organiser un vote unique sur la rémunération globale des membres de la direction.

Révision du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise

À l'heure qu'il est, un groupe de travail d'economiesuisse évalue dans quelle mesure le Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (Code suisse) doit être remanié et complété. Les réflexions menées ont eu pour premier résultat partiel la publication par economiesuisse, début 2013, des « Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes », conjointement avec l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), le Fonds de compensation AVS/AI/APG, Ethos, l'Association suisse des banquiers et SwissHoldings. Dans le préambule de ce document, de même que dans les cinq principes simples qui y sont énoncés, sont décrites les bonnes pratiques que les investisseurs institutionnels sont invités à suivre dans l'exercice de leurs droits sociaux. De la sorte, on tient compte de la lourde responsabilité reposant sur les épaules des acteurs économiques que sont les institutions de prévoyance, les compagnies d'assurance et les fonds de placement lorsqu'ils exercent leurs droits sociaux. Dès que les modalités de la mise en œuvre de l'initiative Minder seront connues, le groupe de travail s'attaquera aux autres points importants de la révision. Ceux-ci comprennent la mise en conformité, l'ancrage du principe « comply or explain », les solutions techniques pour les assemblées générales et le renforcement du conseil d'administration.

Marchés financiers : garantir l'accès aux marchés à l'échelon international

Les marchés financiers sont soumis politiquement à une forte pression tant au niveau international qu'au niveau national. Des changements significatifs aux répercussions profondes s'annoncent surtout dans le domaine de la lutte contre la criminalité économique (blanchiment d'argent) et dans celui de la protection des investisseurs et du système financier. Ce dernier sera d'ailleurs renforcé par la future loi sur les services financiers (LSF). Dans ce contexte, economiesuisse a identifié des éléments clés qu'il conviendra de satisfaire :

- Suspension du processus de régulation. Il est nécessaire de clarifier préalablement les exigences légales imposées aux services financiers, la mise en œuvre de celles-ci au sein de l'UE ainsi que la question de l'accès aux marchés.
- Les orientations proposées pour la protection des clients doivent faire l'objet d'une vaste analyse coût-utilité, avec la participation des branches concernées.
- La surveillance institutionnelle est en principe suffisante. Il faut donc éviter de cumuler des mesures de contrôle ciblant les établissements financiers, leurs produits et/ou la commercialisation de ces derniers.
- Une évaluation complète et détaillée des coûts entraînés par les nouvelles dispositions de la LSF doit être réalisée.

Aménagement du territoire : non à la multiplication des réglementations

economiesuisse s'engage en faveur d'une saine gestion du sol, une ressource qui est, par définition, limitée. Pour ce faire, un projet global fondé sur des principes libéraux est indispensable. En Suisse, l'aménagement du territoire se retrouve de plus en plus au cœur du débat public. Dès lors, une prise de conscience plus aiguë est indispensable. La ligne adoptée consistant à multiplier les réglementations ne conduira pas au résultat escompté. En décembre 2012, plusieurs partenaires publics et privés ont publié le «Projet de territoire Suisse» à l'intention des trois niveaux étatiques (Confédération, cantons et communes). Malheureusement, ces lignes directrices n'ont pas été élaborées avec une participation adéquate des milieux économiques. Et comme elles ne sont pas non plus le fruit d'un processus législatif démocratique, elles doivent garder un caractère non contraignant.

S'agissant de la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires, economiesuisse soutient une solution à la fois applicable, modérée et garantissant la sécurité du droit. L'entrée en vigueur de l'ordonnance ad hoc, le 1^{er} janvier 2013, constitue un premier pas important. Les travaux législatifs doivent se poursuivre dans ce sens.

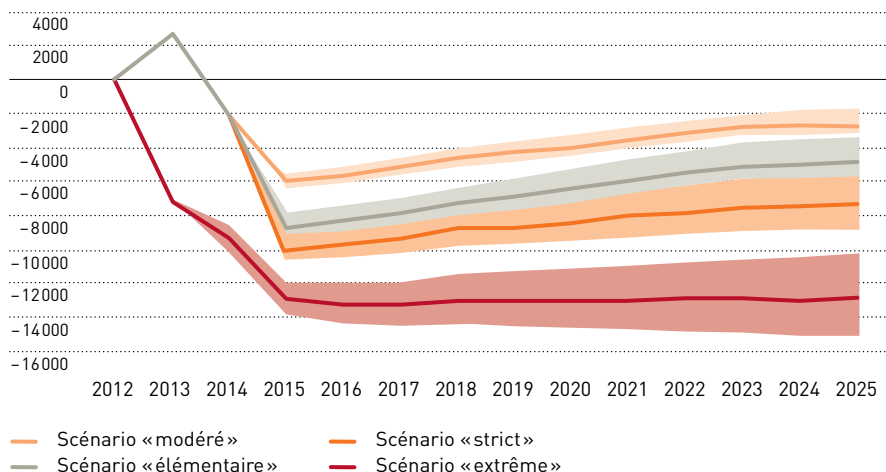


« Lors de l'adoption de toute réglementation, nous devons toujours garder à l'œil les conséquences sur la compétitivité. »

ROGER NEININGER,
 CEO DE KPMG SUISSE

Répercussions sur l'emploi

Quatre scénarios de base



Source : BAKBASEL

Figure 11

La mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires conduira, à moyen terme, à un recul de l'emploi.

La concurrence, pilier de l'économie de marché.
Une concurrence efficace favorise l'innovation,
l'amélioration des produits et la baisse des prix.
Un interventionnisme excessif sur le marché
entrave cette dynamique et n'est pas acceptable.



CONCURRENCE

Une concurrence efficace est le pilier central de l'économie de marché. Pour ce faire, il est décisif que les autorités de régulation puissent prendre des décisions efficaces, rapides et proportionnées à l'égard des acteurs économiques. En Suisse, les dispositions pertinentes ont été hissées à un niveau élevé. Il convient également d'optimiser l'efficacité des procédures.

Pour toutes questions :
 Thomas Pletscher
thomas.pletscher@economiesuisse.ch



« Des éléments d'économie planifiée n'ont pas leur place dans la loi sur les cartels. »

WERNER HUG,
 PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
 CONCURRENCE, DÉLÉGUÉ DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION DE HUG SA

La Suisse a besoin d'un droit moderne de la concurrence

Le droit de la concurrence revêt une importance capitale pour l'économie de marché. Aussi, economiesuisse est-elle ouverte à une modernisation du droit des cartels pour autant que celle-ci repose sur des fondements économiques solides. Le Conseil fédéral souhaite à nouveau réviser la loi sur les cartels (LCart) afin d'accélérer les procédures, d'intensifier la concurrence en Suisse et de renforcer la place économique suisse. Il propose ainsi un authentique changement de paradigme : cinq types d'ententes, trois horizontales et deux verticales, seraient en principe interdits à moins qu'une amélioration de l'efficacité ne les justifie (interdiction partielle des cartels). En outre, les autorités compétentes feront l'objet d'une réorganisation pour se muer en une institution autonome dotée d'un tribunal de la concurrence.

Le Conseil des États s'est rallié à la ligne du Conseil fédéral, mais souhaite limiter la réforme institutionnelle à une réduction des effectifs de la Commission de la concurrence (Comco). Malheureusement, cette mesure ne permettra pas de satisfaire les demandes des milieux économiques qui souhaitent une séparation nette entre l'autorité chargée de l'instruction et celle appelée à trancher. Les corrections apportées par le Conseil des États ramèneront de facto l'interdiction partielle des cartels à la pratique actuelle de la Comco, en accélérant la procédure. Or, une évaluation économique approfondie du projet fait toujours défaut. En outre, il n'est pas prouvé que le droit des cartels en vigueur ne permette pas d'atteindre les objectifs visés. Par ailleurs, au-delà de la proposition du Conseil fédéral, la motion Birrer-Heimo entend introduire, afin de lutter contre l'îlot de cherté suisse, une obligation de livrer incombant aux fournisseurs étrangers, quelle que soit leur position sur le marché. Une telle entorse, artificielle, à la liberté contractuelle peut avoir des effets pervers et ne pas conduire au but visé. En revanche, une lutte systématique contre le cloisonnement du marché et une volonté ferme d'ouverture de ce dernier se révèlent nécessaires. Il existe suffisamment de moyens d'agir dans ce sens.

Distorsions de concurrence provoquées par l'État

Par leurs activités, les pouvoirs publics influencent de plus en plus directement la concurrence. Dans ce contexte, un groupe de travail d'economiesuisse élabore un instrument permettant d'apprécier les atteintes portées par l'État. Celui-ci servira à évaluer l'empreinte de l'État sur le marché. Ce faisant, il permettra d'évaluer de manière plus objective les activités de l'État et de montrer l'évolution au fil du temps.

Droit de la propriété intellectuelle : discussions difficiles et besoin d'adaptation dans le domaine du droit d'auteur

Depuis des années, economiesuisse appelle de ses vœux des solutions à la fois praticables, constructives et harmonisées à l'échelon international dans le domaine du droit d'auteur. La perception de redevances économiquement supportables ainsi qu'un système tarifaire moderne, efficace et conforme à l'évolution technologique en font partie. Le Conseil fédéral a institué un groupe de travail (AGUR12) au sein duquel economiesuisse est représentée et qui a pour mission d'examiner l'optimisation de la mise en valeur collective des droits d'auteur et droits voisins. Des intérêts et besoins très divers des branches étant représentés au sein d'AGUR12, les discussions avancent péniblement. En outre, economiesuisse participe aux négociations sur les principaux tarifs. Dans ce cadre, l'organisation faîtière des entreprises suisses agit dans une perspective économique globale.

Opposition à une surréglementation du secteur de la santé

En 2012, les citoyens suisses ont eu la possibilité de se prononcer sur des questions dans le domaine de la santé, lors de deux scrutins populaires. Le non sans équivoque au durcissement des interdictions en matière de fumée est une victoire d'un point de vue libéral. economiesuisse regrette, par contre, le rejet, plus net encore, du projet de managed care, qui faisait un pas judicieux en direction d'une offre de soins plus efficace. Par ailleurs, il convient de relever que la loi sur la prévention et la promotion de la santé a été stoppée au stade du Parlement déjà. Le message présenté renfermait malheureusement de nombreuses faiblesses et a suscité de fortes réticences chez les parlementaires. Le projet de loi final – pourtant considérablement amélioré et admissible sous l'angle politique – a échoué en automne 2012 en raison du frein aux dépenses. Toujours dans le domaine de la prévention, economiesuisse a organisé en janvier 2013, à Zurich, la troisième Journée de la prévention de l'économie privée. À cette occasion, les participants ont débattu du rapport étonnamment étroit entre niveau de formation et santé. L'organisation continuera de s'intéresser à ce thème transversal.

Les mesures préconisées par economiesuisse dans le domaine de la politique de la santé l'an dernier ont été marquées par une volonté de promouvoir une plus grande efficacité mais aussi d'enrayer une surréglementation et une étatisation rampante du marché de la santé. La réponse à la procédure de consultation sur le dossier électronique du patient était positive, tandis que celle pour la révision totale de la loi sur l'alcool était plus nuancée, mettant en avant le nombre élevé de propositions.



« L'État doit se garder d'entraver la concurrence par ses activités. »

DANIEL KNECHT,
 PRÉSIDENT DE L'AARGAUISCHE
 INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER

Fonctionnement d'une caisse unique publique

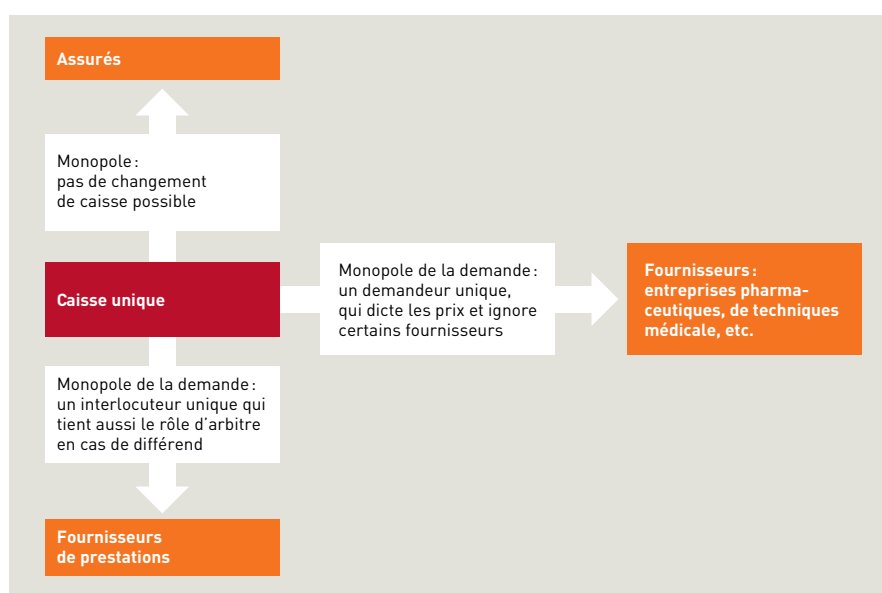


Figure 12

En tant que détentrice de monopole, une caisse unique aurait, à divers niveaux, des effets négatifs sur le système de la santé suisse.

Les citoyens sous les projecteurs L'initiative « contre l'immigration de masse » sera la première d'une série de votations sur la libre circulation des personnes



COMMUNICATION ET CAMPAGNES

La conduite de campagnes nationales fait partie des compétences clés d'economiesuisse. L'organisation a remporté 39 des 44 campagnes menées ces dernières années avec différents partenaires.

Pour toutes questions :
Ursula Fraefel
ursula.fraefel@economiesuisse.ch



« L'économie suisse a besoin des accords bilatéraux pour conserver l'accès aux marchés européens. »

PATRICK ODIER,
VICE-PRÉSIDENT D'ECONOMIESUISSE,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SUISSE
DES BANQUIERS

Rétrospective de campagne : accords fiscaux et initiative Minder

Deux dossiers ont occupé l'équipe chargée des campagnes au cours de ces derniers mois : le référendum contre les accords fiscaux et l'initiative Minder. La votation sur les accords fiscaux avec l'Allemagne, l'Autriche et la Grande-Bretagne n'a pas eu lieu, car l'alliance contre nature formée par les Jeunes socialistes et l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) n'a pas rassemblé à temps le nombre nécessaire de signatures. La campagne prévue, intitulée « Régler les conflits – construire l'avenir », a donc été mise de côté. Les accords conclus avec l'Autriche et la Grande-Bretagne sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Quant à l'accord avec l'Allemagne, il a échoué en raison de querelles politiques internes outre-Rhin.

Le 3 mars 2013, le souverain a accepté l'initiative « contre les rémunérations abusives » par 67,9 % des voix. Malgré une campagne d'envergure, nous ne sommes pas parvenus à convaincre le peuple de refuser l'initiative. Le mécontentement provoqué par les salaires excessifs et la volonté d'envoyer un signal étaient trop grands. Les sondages réalisés au cours des cinq années précédentes allaient déjà dans ce sens. La part des opinions favorables à l'initiative est toujours restée entre 75 et 80 %. Rétrospectivement, on peut affirmer qu'il était impossible de mettre en valeur le contre-projet indirect élaboré par le Parlement : d'abord parce que les différences entre l'initiative et le contre-projet étaient minimales, ensuite parce que les électeurs ne pouvaient pas se prononcer sur ce dernier. Les relations orageuses entre l'économie et la politique ont facilité la vie à nos adversaires, qui ont eu beau jeu de comparer la campagne à un combat entre David et Goliath, reléguant à l'arrière-plan les arguments contre l'initiative. Enfin, compte tenu de la date du scrutin, en pleine période des assemblées générales, les excès de quelques capitaines d'industrie se sont retrouvés sous les projecteurs. Cela aussi a contribué au succès de l'initiative.

Travail d'information sur les thèmes de l'immigration et de l'énergie

Comme les campagnes de votation, le travail d'information vise principalement le grand public. À la différence des campagnes, toutefois, ce travail, qui consiste à accompagner les travaux parlementaires, est axé sur le long terme. L'objectif est de préparer le terrain de manière optimale en vue de la votation à venir, sur le thème de l'immigration par exemple. Les avantages et les inconvénients de la libre circulation des personnes avec l'UE font débat depuis longtemps. L'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse », celle d'Ecopop et le probable référendum sur l'extension de la libre circulation à la Croatie menacent l'accord sur la libre circulation des personnes, d'une importance pourtant capitale pour l'économie suisse. Depuis 2011, economiesuisse, l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers s'engagent donc pour une politique constructive de l'immigration. En 2012, une brochure a été publiée et un site Internet créé (www.politique-immigration.ch). En 2013, ce travail d'information se poursuivra dans le cadre notamment de manifestations régionales en collaboration avec les Chambres de commerce.

Le travail d'information sur la politique énergétique occupe également depuis des années une place centrale dans les activités d'economiesuisse. En été 2012, le Comité a adopté une prise de position qui a servi de base à la réponse d'economiesuisse à la consultation sur la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Porte-parole de l'économie, l'organisation se montre critique tout en apportant une contribution constructive au débat : mesures de communication, activités en ligne sur les réseaux

sociaux, site www.defielectrique.ch et publication de plusieurs études. En outre, economiesuisse a organisé diverses manifestations régionales avec les Chambres de commerce. En 2013, un projet énergétique de l'économie, présenté au public durant l'été, sera au centre de l'attention.

Réseaux sociaux : economiesuisse tisse sa toile

En 2012, economiesuisse a sensiblement développé ses activités dans les médias électroniques. Par ce biais, l'association cherche à atteindre un nouveau public cible et à communiquer sur economiesuisse. Elle est présente sur trois canaux numériques. Le site www.economiesuisse.ch sert de plateforme pour les communiqués de presse, les prises de position et les commentaires. Le service d'information Twitter renseigne en temps réel sur toutes les activités de l'association, tandis que le réseau social Facebook sert d'arène dans laquelle sont discutés divers thèmes avec un large public. Il est prévu de poursuivre et de développer cette stratégie.

Perspectives : campagne « non à l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse »

Au cours des douze prochains mois, l'engagement en faveur d'une Suisse ouverte sera au centre des activités de campagne d'economiesuisse. En 2014, les électeurs se prononceront sur l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse » et, vraisemblablement, sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie. Dans les deux cas, l'enjeu ne se limite pas à la libre circulation des personnes, mais porte sur l'ensemble des accords bilatéraux I. economiesuisse soutient l'adoption de solutions politiques et économiques ad hoc pour faire face aux conséquences négatives de la croissance démographique et considère que l'instauration de contingents rigides pour réguler l'immigration n'est pas la bonne solution. L'organisation faitière de l'économie est convaincue qu'il sera possible, avec une large alliance d'associations et de partis, de convaincre encore une fois la population suisse de l'utilité de la libre circulation des personnes.



« La main-d'œuvre étrangère complète le marché du travail suisse et contribue à la compétitivité de notre pays. »

VALENTIN VOGT,
PRÉSIDENT DE L'UNION PATRONALE SUISSE



Figure 13
Affiche avec la loupe pour la campagne sur l'initiative Minder, affiche sur les accords fiscaux et brochure sur le thème de l'immigration.

Au service d'une place économique suisse prospère
 economiesuisse réunit sous un même toit
 des PME et de grandes entreprises, des sociétés
 exportatrices et d'autres axées sur le marché
 suisse, des associations et des Chambres de commerce



« Une collaboration étroite
 entre les Chambres
 du Commerce et économie-
 suisse est importante
 pour une économie saine
 et compétitive. »

FRÉDÉRIC GEISSBÜHLER (1)
 PRÉSIDENT, CHAMBRE NEUCHÂTELOISE DU COMMERCE
 ET DE L'INDUSTRIE (JUSQU'EN AVRIL 2013)



4



13



« Des visions porteuses, du pragmatisme, de la capacité d'innovation et de la force de travail seront l'objectif déclaré des entrepreneurs de notre époque. »

ALEARDO CATTANEO (5)
CEO ET DÉLÉGUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
FERRIERE CATTANEO SA, GIUBIASCO

8



9



« Le mélange équilibré de PME locales et de multinationales contribue pour beaucoup au succès économique de la Suisse. »

CHRISTOPH TOBLER (12)
CEO, SEFAR HOLDING AG, THAL

12



13



1 FRÉDÉRIC GEISSBÜHLER, président, Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (jusqu'en avril 2013), Vaumarcus 2 WERNER MESSMER, président, Société Suisse des Entrepreneurs, Zurich 3 HANSUELI LOOSLI, président du conseil d'administration, Swisscom SA, Worblaufen 4 CHRISTIAN CASAL, directeur, McKinsey Suisse, Zurich aéroport 5 ALEARDO CATTANEO, CEO et délégué du conseil d'administration, Ferriere Cattaneo SA, Giubiasco 6 HAJO LEUTENEGGER, président, Association Suisse de l'Industrie Gazière, Zoug 7 HANS-PETER ROHNER, président du conseil d'administration, PubliGroupe S.A., Lausanne 8 LUKÁS GÄHWILER, CEO UBS Suisse, UBS SA, Zurich 9 JEAN-MARC PROBST, président du conseil d'administration, Probst Group Holding, Crissier 10 HUUB SAVELKOULS, vice-président Fiscal Affairs & International Trade, Philip Morris International Management SA, Lausanne 11 GOTTLIEB A. KELLER, membre de la direction du groupe Roche Holding SA, Bâle, F. Hoffmann-La Roche SA, Bâle 12 CHRISTOPH TOBLER, CEO, Sefar Holding SA, Thal 13 BRUNO FRICK, président, Swiss Retail Federation, Berne

Des conditions-cadre optimales pour l'économie economiesuisse accompagne les processus de décision de politique économique et soutient des solutions axées sur la concurrence

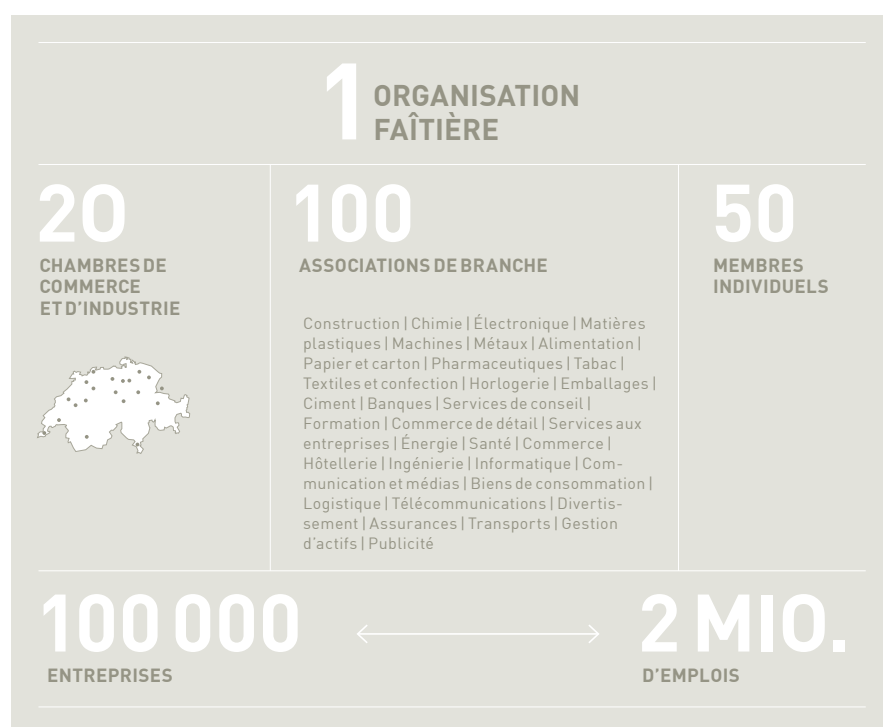
Des marchés ouverts, un système de formation diversifié, l'excellence de la recherche et des infrastructures de qualité contribuent au succès de la Suisse. À cela s'ajoutent des impôts attractifs, un droit économique et du travail libéral et un dialogue réel entre les partenaires sociaux. Aucun de ces facteurs ne va de soi ni n'est définitivement acquis. La Suisse est en étroite concurrence avec d'autres places économiques – pour qu'elle reste un modèle de réussite, il faut poser des jalons aujourd'hui.

La mission d'economiesuisse est de créer des conditions d'activité générales optimales pour l'économie suisse, et ce tant pour les grandes sociétés à vocation internationale que pour les PME. Cela suppose de préserver la marge de manœuvre des entreprises, d'améliorer continuellement le site de production et la recherche dans le contexte de la concurrence mondiale ainsi que de promouvoir une croissance durable. Le dernier élément constitue une condition pour un taux d'emploi élevé et la garantie de la prospérité en Suisse.

Une voix forte pour l'économie

L'économie suisse a besoin d'une voix forte pour défendre ses intérêts dans le processus politique. C'est dans ce but qu'economiesuisse a été fondée en 2000. L'organisation est née du regroupement de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort) et de la Société pour le développement de l'économie suisse (sdes). Les deux organisations ont mis leur savoir-faire au service de la nouvelle structure, c'est-à-dire la connaissance des dossiers et un excellent accès à l'administration fédérale pour le Vorort et le savoir-faire et l'expérience en matière de communication et de campagnes pour la sdes.

Figure 14
economiesuisse représente
100 000 entreprises suisses
qui comptent 2 millions de
travailleurs.



Aujourd'hui, economiesuisse compte parmi ses membres non seulement 20 Chambres de commerce et d'industrie cantonales, mais aussi 100 associations de branche et 50 entreprises individuelles. Au total, l'organisation représente 100 000 entreprises suisses et 2 millions d'emplois. Des PME et de grandes entreprises, des sociétés axées sur les exportations et actives sur le marché intérieur.

La tâche la plus importante d'economiesuisse consiste à représenter les intérêts de ces entreprises dans le processus politique. Dans cette optique, l'organisation fait partie de l'économie suisse entretient des contacts étroits et réguliers avec des représentants du gouvernement, de l'administration et du Parlement. Dans sa démarche, economiesuisse s'appuie sur les principes d'une économie de marché libérale en tenant compte de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. economiesuisse identifie les thèmes de politique économique le plus tôt possible et s'engage ensuite à tous les niveaux du processus politique : de la participation à des groupes de travail à l'organisation de campagnes de votation, en passant par la prise de position dans les consultations.

Nos bureaux

Le siège principal d'economiesuisse se trouve à Zurich dans un bâtiment appelé «Haus der Wirtschaft». L'organisation a également des bureaux à Berne, Genève, Lugano et Bruxelles.

La représentation d'economiesuisse dans la capitale fédérale sert d'intermédiaire entre l'économie et la politique. Son travail consiste pour une grande part à garantir les échanges d'informations entre le Parlement, l'administration et l'économie. La planification et la coordination des affaires politiques, les contacts avec les membres de l'Assemblée et de l'administration fédérales ainsi que l'établissement de comptes rendus des sessions servent cet objectif.

L'équipe genevoise d'economiesuisse est responsable des contacts avec nos membres et avec les associations économiques, les décideurs politiques aux niveaux fédéral et cantonal, la presse et les médias électroniques en Suisse romande. Elle mène en outre les campagnes de votation en Suisse romande.

economiesuisse Lugano a mis en place un échange d'informations soutenu avec les associations économiques et de branches tessinoises, l'administration et le gouvernement cantonaux, les associations économiques du nord de l'Italie ainsi qu'avec la Chambre de commerce suisse à Milan.

economiesuisse dispose également d'une représentation à Bruxelles, laquelle assure en outre la présence de l'Union patronale suisse. Cette représentation sert de trait d'union avec la fédération des industries européennes, BUSINESSEUROPE, les services de la Commission européenne, la mission suisse auprès de l'UE et de l'AELE. Ce bureau apporte en outre son soutien aux représentants de l'économie suisse désireux de nouer des liens avec les institutions européennes.

Nos services

Nous œuvrons à la formation d'une opinion coordonnée au sein de l'économie et représentons les intérêts de cette dernière face à la politique, aux médias et au grand public.

Nous offrons une large et puissante plateforme dans la représentation d'intérêts à Berne.

Nous faisons du conseil de manière compétente dans le domaine politique.

Nous soutenons les demandes concrètes de nos membres dans le processus politique.

Nous procédons à des analyses et études et fournissons des informations de fond de politique économique.

Nous mettons en relation nos membres avec des cercles économiques, des leaders d'opinion dans le domaine politique et des représentants des autorités publiques, de même que nous organisons des délégations économiques.

Nous prenons régulièrement position sur des thèmes actuels de politique économique.

Nous organisons des ateliers médias pour nos membres et les acteurs politiques.

Nous menons des campagnes de votation avec succès.

Membres

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET ORGANISATIONS RÉGIONALES

AARGAUISCHE INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER

Entfelderstrasse 11, Postfach, 5001 Aarau
www.aihk.ch

AITI ASSOCIAZIONE INDUSTRIE TICINESI

Corso Elvezia 16, Casella postale 5130,
6901 Lugano
www.aiti.ch

CAMERA DI COMMERCIO DELL'INDUSTRIA E DELL'ARTIGIANATO DEL CANTONE TICINO

Corso Elvezia 16, Casella postale, 6901 Lugano
www.cc-ti.ch

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

23, rue de l'Avenir, Case postale 274,
2800 Delémont 1
www.cci-j.ch

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE

4, boulevard du Théâtre, Case postale 5039,
1211 Genève 11
www.cci-g.ch

CHAMBRE DE COMMERCE FRIBOURG

37, route du Jura, Case postale 304,
1701 Fribourg
www.cfcis.ch

CHAMBRE NEUCHÂTOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

4, rue de la Serre, Case postale,
2001 Neuchâtel
www.cnci.ch

CHAMBRE VALAISANNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

6, Rue Pré-Fleuri, Case postale 288, 1951 Sion
www.cci-valais.ch

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

47, avenue d'Ouchy, Case postale 315,
1001 Lausanne
www.cvci.ch

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES GENÈVE

98, rue de St-Jean, Case postale 5278,
1211 Genève 11
www.fer-ge.ch

GLARNER HANDELSKAMMER

Spielhof 14a, 8750 Glarus
www.glhk.ch

HANDELS- UND INDUSTRIEVEREIN DES KANTONS SCHWYZ

Gersauerstrasse 7, Postfach 618,
6440 Brunnen
www.h-i-sz.ch

HANDELSKAMMER BEIDER BASEL

Aeschenvorstadt 67, Postfach, 4010 Basel
www.hkbb.ch

HANDELSKAMMER UND ARBEITGEBERVERBAND GRAUBÜNDEN

Hinterm Bach 40, Postfach 203, 7002 Chur
www.hkgr.ch

HANDELSKAMMER UND ARBEITGEBER- VEREINIGUNG WINTERTHUR

Neumarkt 15, Postfach, 8401 Winterthur
www.haw.ch

INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER

ST. GALLEN-APPENZELL
Gallusstrasse 16, Postfach, 9001 St. Gallen
www.ihk.ch

INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER THURGAU

Schmidstrasse 9, Postfach 396,
8570 Weinfelden
www.ihk-thurgau.ch

INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER

ZENTRALSCHWEIZ
Kapellplatz 2, Postfach 3142, 6002 Luzern
www.hkz.ch

LIECHTENSTEINISCHE INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER

Altenbach 8, 9490 Vaduz
www.lihk.li

SOLOTHURNER HANDELSKAMMER

Grabackerstrasse 6, Postfach 1554,
4502 Solothurn
www.sohk.ch

UNION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU CANTON DE BERNE

Kramgasse 2, Postfach 5464, 3001 Bern
www.bern-cci.ch

UNION DES INDUSTRIELS VALAISANS

Case postale 2106, 1950 Sion 2

ZUGER WIRTSCHAFTSKAMMER

Gubelstrasse 11, 6300 Zug
www.zwk.ch

ZÜRCHER HANDELSKAMMER

Bleicherweg 5, Postfach 3058, 8022 Zürich
www.zurichcci.ch

ASSOCIATIONS

(Ordre selon la liste allemande)

AEROSUISSE FÉDÉRATION FAÏTIÈRE DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE SUISSES

Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern
www.aerosuisse.ch

ASCO ASSOCIATION OF MANAGEMENT CONSULTANTS SWITZERLAND

Weinbergstrasse 31, Postfach, 8006 Zürich
www.asco.ch

ASSOCIATION PATRONALE DE L'HORLOGERIE ET DE LA MICROTECHNIQUE APHM

7, rue de la Gare, Case postale 16,
2501 Biel/Bienne

ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS ET COMMERÇANTS DE MÉTAUX PRÉCIEUX

42, boulevard des Éplatures, Case postale,
2304 La Chaux-de-Fonds

ASUT ASSOCIATION SUISSE DES USAGERS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Klösterlistutz 8, 3013 Bern
www.asut.ch

PUBLICITÉ EXTÉRIEURE SUISSE AWS

Giesshübelstrasse 4, 8045 Zürich
www.aussenwerbung-schweiz.ch

AUTO-SUISSE ASSOCIATION IMPORTATEURS SUISSES D'AUTOMOBILES

Mittelstrasse 32, Postfach 5232, 3001 Bern
www.auto-schweiz.ch

AVIA FÉDÉRATION D'IMPORTATEURS SUISSES INDÉPENDANTS EN PRODUITS PÉTROLIERS

Badenerstrasse 329, Postfach, 8040 Zürich
www.avia.ch

BISCOSUISSE ASSOCIATION SUISSE DES INDUSTRIES DE BISCUITS ET DE CONFISERIE

Münzgraben 6, Postfach 259, 3000 Bern 7
www.biscosuisse.ch

CEMSUISSE ASSOCIATION SUISSE DE L'INDUSTRIE DU CIMENT

Marktgasse 53, 3011 Bern
www.cemsuisse.ch

CHOCOSUISSE UNION DES FABRICANTS SUISSES DE CHOCOLAT

Münzgraben 6, Postfach 1007, 3000 Bern 7
www.chocosuisse.ch

FÉDÉRATION DES MEUNIERIS SUISSES

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.dsm-fms.ch

ASSOCIATION DES MOULINS SPÉCIALISÉS SUISSES

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

ÉLECTROSUISSE

Luppenstrasse 1, 8320 Fehraltorf
www.electrosuisse.ch

UNION PÉTROLIÈRE

Spitalgasse 5, 8001 Zürich
www.erdoel.ch

FASMED TECHNOLOGIE MÉDICALE SUISSE

Worbstrasse 52, Postfach 160,
3074 Muri b. Bern
www.fasmed.ch

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE SUISSE FH

6, rue d'Argent, Case postale 560,
2501 Bienne
www.fhs.ch

FORUM SUISSE DES ORGANISMES D'AUTORÉGULATION (FORUM OAR)

Rämistrasse 5, Postfach, 8024 Zürich
www.forumoar.ch

HOTELLERIESUISSE

Monbijoustrasse 130, Postfach, 3001 Bern
www.hotelleriesuisse.ch

IFPI SCHWEIZ

Kraftstrasse 30, 8044 Zürich
www.ifpi.ch

IGFV GESCHÄFTSSTELLE INTERESSEN- GEMEINSCHAFT FLEXIBLE VERPACKUNGEN

Tödistrasse 47, Postfach 1507, 8027 Zürich

INTERESSENGEMEINSCHAFT TEE, GEWÜRZE UND VERWANDTE PRODUKTE

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

KEP & MAIL

c/o simplus ag, Thunstrasse 17, Postfach 343,
3000 Bern 6
www.kepmail.ch

ASSOCIATION SUISSE DES MATIÈRES PLASTIQUES

Schachenallee 29 C, 5000 Aarau
www.kvs.ch

ORGANISME D'AUTORÉGULATION DES GÉRANTS DE PATRIMOINE (OAR-G)

2, rue Pedro-Meylan, Case postale 107,
1211 Genève 17
www.oarg.ch

CLINIQUES PRIVÉES SUISES

Worbstrasse 52, Postfach 160,
3074 Muri b. Bern
www.privatehospitals.ch

PROMARCA UNION SUISSE DE L'ARTICLE DE MARQUE

Bahnhofplatz 1, 3011 Bern
www.promarca.ch

ASSOCIATION SUISSE DES BRASSERIES

Engimattstrasse 11, Postfach 2124,
8027 Zürich
www.bier.ch

FÉDÉRATION SUISSE DES CASINOS

Marktgasse 50, Postfach 593, 3000 Bern 7
www.switzerlandcasinos.ch

PUBLICITÉ SUISSE PS

Kappelerstrasse 14, Postfach 3201, 8022 Zürich
www.sw-ps.ch

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

Aeschenplatz 7, Postfach 4182, 4002 Basel
www.swissbanking.org

ASSOCIATION SUISSE DE NORMALISATION

Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur
www.snv.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS

Weinbergstrasse 49, Postfach, 8042 Zürich
www.baumeister.ch

UNION SUISSE DE LA LEVURE

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

ASSOCIATION SUISSE DES COSMÉTIQUES ET DES DÉTÉRGENTS

Breitingenstrasse 35, Postfach 2138,
8027 Zürich
www.skw-cds.ch

ASSOCIATION SUISSE DES SOCIÉTÉS DE LEASING

Rämistrasse 5, Postfach, 8024 Zürich
www.leasingverband.ch

FRUIT-UNION SUISSE

Baarerstrasse 88, Postfach 2559, 6302 Zug
www.swissfruit.ch

FÉDÉRATION SUISSE DES AGENCES DE VOYAGES

Etzelstrasse 42, Postfach, 8038 Zürich
www.srv.ch

ASSOCIATION SUISSE D'ASSURANCES ASA

C. F. Meyer-Strasse 14, Postfach 4288,
8022 Zürich
www.svv.ch

INSTITUT SUISSE DE L'EMBALLAGE

Brückfeldstrasse 18, 3000 Bern 9
www.svi-verpackung.ch

SCIENCEINDUSTRIES

Nordstrasse 15, Postfach, 8021 Zürich
www.scienceindustries.ch

SIAA SWISS INTERNATIONAL AIRPORTS ASSOCIATION

Postfach, 8058 Zürich-Flughafen
www.siaa.ch

SIBA ASSOCIATION SUISSE DES COURTIERS EN ASSURANCES

Kreuzstrasse 42, 8008 Zürich
www.siba.ch

SIMSA – SWISS INTERACTIVE MEDIA AND SOFTWARE ASSOCIATION

Postfach 1211, 8032 Zürich
www.simsa.ch

SPEDLOGSWISS ASSOCIATION SUISSE DES TRANSITAIRES ET DES ENTREPRISES DE LOGISTIQUE

Elisabethenstrasse 44, Postfach, 4002 Basel
www.spedlogswiss.com

SWICO

Hardturmstrasse 103, 8005 Zürich
www.swico.ch

SWISS CIGARETTE

Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern
www.swiss-cigarette.ch

SWISS CONVENIENCE FOOD ASSOCIATION

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3006 Bern 6
www.swissfoodind.ch

SWISS ENGINEERING STV

Weinbergstrasse 41, 8006 Zürich
www.swissengineering.ch

SWISS FUNDS ASSOCIATION SFA

Dufourstrasse 49, Postfach, 4002 Basel
www.sfa.ch

SWISS RETAIL FEDERATION

Marktgasse 50, Postfach 575, 3000 Bern 7
www.swiss-retail.ch

SWISSCABLE ASSOCIATION DE RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION

Kramgasse 5, Postfach 515, 3000 Bern 8
www.swisscable.ch

SWISSCHAM ASSOCIATION OF SWISS FOREIGN TRADE CHAMBERS

Wiesenstrasse 10, Postfach 1073, 8032 Zürich
www.swisscham.ch

SWISS BIOTECH ASSOCIATION

Wengistrasse 7, 8004 Zürich
www.swissbiotech.org

SWISSELECTRIC

Seilerstrasse 3, Postfach 7950, 3001 Bern
www.swisselectric.ch

SWISSHOLDINGS FÉDÉRATION DES GROUPES INDUSTRIELS ET DE SERVICES EN SUISSE

Nägeligasse 13, Postfach 402, 3000 Bern 7
www.swissholdings.ch

SWISSMEM

Kirchenweg 4, Postfach, 8032 Zürich
www.swissmem.ch

SWISSOLIO

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

SWISSPASTA ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DES PÂTES ALIMENTAIRES

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

SWISSPLAY ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE SUISSE DES AUTOMATES DE JEU

Bahnhofzentrum, Postfach 10, 3000 Bern 6
www.swiss-play.ch

SWISSRAIL INDUSTRY ASSOCIATION

Effingerstrasse 8, 3001 Bern
www.swissrail.com

SWISS SHIPPERS' COUNCIL

57, avenue Ruchonnet, Case postale 1346,
1001 Lausanne
www.swiss-shippers.ch

Membres

TÉLÉSUISSE ASSOCIATION DES TÉLÉVISIONS RÉGIONALES SUISSES

Via Carona 6, 6815 Melide
www.telesuisse.ch

CHAMBRE FIDUCIAIRE

Limmatquai 120, Postfach 1477, 8021 Zürich
www.treuhand-kammer.ch

FÉDÉRATION TEXTILE SUISSE

Beethovenstrasse 20, Postfach 2900,
8022 Zürich
www.tvs.ch

USIC UNION SUISSE DES SOCIÉTÉS D'INGÉNIEURS-CONSEILS

Aarberggasse 16/18, 3011 Bern
www.usic.ch

ASSOCIATION SUISSE DES PROPRIÉTAIRES D'EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS ET DE WAGONS PRIVÉS

Postfach 31, 8142 Uitikon Waldeggen
www.cargorail.ch

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE GRAPHIQUE SUISSE

Schossaldenstrasse 20, 3006 Bern
www.druckindustrie.ch

ASSOCIATION SUISSE DE L'INDUSTRIE GAZIÈRE

Grütlistrasse 44, Postfach, 8027 Zürich
www.erdgas.ch

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE SUISSE DU FROMAGE FONDU

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE SUISSE DE LA CELLULOSE, DU PAPIER ET DU CARTON

Bergstrasse 110, Postfach, 8032 Zürich
www.zpk.ch

ASSOCIATION SUISSE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE

General Wille-Strasse 144, 8706 Meilen
www.vsv-versandhandel.ch

MÉDIAS SUISSES

Konradstrasse 14, Postfach, 8021 Zürich
www.schweizermedien.ch

ASSOCIATION DES RADIOS PRIVÉES SUISSES (VSP)

Speichergasse 37, 3011 Berne
www.vst-asrp.ch

ASSOCIATION DES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES SUISSES

Hinterer Bahnhofstrasse 10, Postfach,
5001 Aarau
www.vse.ch

ASSOCIATION DES ENTREPRISES À SUCCURSALES

Froburgstrasse 98, 8006 Zürich
www.vsf-schweiz.ch

ASSOCIATION SUISSE DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX ASEG

Effingerstrasse 13, 3011 Bern
www.vsgu.ch

ASSOCIATION DES FABRICANTS SUISSES DE GLACES ET CRÈMES GLACÉES

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.swissfoodind.ch

ASSOCIATION DES FABRICANTS SUISSES DE SOUPES ET SAUCES

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

Wallstrasse 8, Postfach, 4002 Basel
www.vskb.ch

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUES DE CRÉDIT ET ÉTABLISSEMENTS DE FINANCEMENT

Uraniastrasse 12, Postfach 3228, 8021 Zürich
www.vskf.org

ASSOCIATION SUISSE DES SOURCES D'EAUX MINÉRALES ET DES PRODUCTEURS DE SOFT-DRINKS

Engimattstrasse 11, Postfach 2124,
8027 Zürich
www.mineralwasser.ch

FÉDÉRATION SUISSE DES ÉCOLES PRIVÉES

Hotelgasse 1, Postfach, 3000 Bern 7
www.swiss-schools.ch

ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS DE TUBES D'ACIER

Rämistrasse 29, 8001 Zürich

ASSOCIATION SUISSE DES GÉRANTS DE FORTUNE ASG

Bahnhofstrasse 35, 8001 Zürich
www.vsv-asg.ch

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS SUISSES DE PUBLICITÉ ASSP

22, avenue Mon-Repos, Case postale 7203,
1002 Lausanne
www.vsw-assp.ch

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ANONYMES PRIVÉES

St. Jakobs-Strasse 7, Postfach 2879,
4002 Basel
www.vpag.ch

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE SUISSE

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.milchindustrie.ch

GROUPEMENT DES VERRERIES SUISSES

Schützenmattstrasse 266, Postfach,
8180 Bülach

ASSOCIATION DES FABRICANTS SUISSES D'ALIMENTS DIÉTÉTIQUES ET SPÉCIAUX

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER UNTERNEHMEN IN DEUTSCHLAND

Gellertstrasse 18, 4052 Basel
www.vsud.ch

VIPS ASSOCIATION DES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES EN SUISSE

Baarerstrasse 2, Postfach 4856, 6304 Zug
www.vips.ch

VISCOM ASSOCIATION SUISSE POUR LA COMMUNICATION VISUELLE

Speichergasse 35, Postfach 678, 3000 Bern 7
www.viscom.ch

VSIG COMMERCE SUISSE

Güterstrasse 78, Postfach 656, 4010 Basel
www.vsig.ch

VQF VEREIN FÜR QUALITÄTSSICHERUNG VON FINANZDIENSTLEISTUNGEN

Baarerstrasse 112, Postfach, 6302 Zug
www.vqf.ch

MEMBRES INDIVIDUELS ET AUTRES ORGANISATIONS

ACCENTURE SA

Fraumünsterstrasse 16, Postfach, 8022 Zürich
www.accenture.ch

ADECCO MANAGEMENT & CONSULTING SA

Sägereistrasse 10, Postfach, 8152 Glattbrugg
www.adecco.com

ALPIQ HOLDING SA

Bahnhofquai 12, 4601 Olten
www.alpiq.com

AXPO HOLDING AG

Parkstrasse 23, Postfach, 5401 Baden
www.axpo.ch

BIBUS HOLDING AG

Allmendstrasse 26, 8320 Fehraltorf
www.bibus.ch

BKW FMB ENERGIE AG

Viktoriaplatz 2, Postfach, 3000 Bern 25
www.bkw-fmb.ch

CAPITAL INTERNATIONAL SA

3, place des Bergues, 1201 Genève
www.capgroup.com

CENTRALSCHWEIZERISCHE KRAFTWERKE AG

Hirschengraben 33, Postfach, 6002 Luzern
www.ckw.ch

CHEMOLIO HOLDING AG

Seehofstrasse 6, 8008 Zürich

CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SPRÜNGLI (SCHWEIZ) AG

Seestrasse 204, 8802 Kilchberg ZH
www.lindt.com/switzerland

CLEAR CHANNEL PLAKANDA GMBH

Beckenhofstrasse 6, 8006 Zürich
www.plakat.ch

CLS COMMUNICATION AG

Sägereistrasse 33, 8152 Glattbrugg-Zürich
www.cls-communication.com

DESCO VON SCHULTHESS HOLDING AG

Brandschenkestrasse 2, 8001 Zürich
www.desco-group.com

DKSH HOLDING AG

Wiesenstrasse 8, Postfach 888, 8034 Zürich
www.dksh.com

EBAY INTERNATIONAL AG

Helvetiastrasse 15/17, Postfach 133,
 3000 Bern 6
www.ebay.com

F. HOFFMANN-LA ROCHE AG

Postfach, 4070 Basel
www.roche.com

FIRMENICH SA

7, rue de la Bergère, Case postale 148,
 1217 Meyrin
www.firmenich.com

FONDATION PMENEXT

Schwarztorstrasse 26, Postfach, 3001 Bern
www.kmunext.ch

FREI CONNECT

Radgasse 3, Postfach, 8021 Zürich
www.freiconnect.ch

FRUTIGER SA

Frutigenstrasse 37, Postfach 2160, 3601 Thun
www.frutiger.com

GALENICA SA

Untermattweg 8, Postfach, 3001 Bern
www.galenica.ch

GE MONEY BANK

Bändliweg 20, 8048 Zürich
www.gemoney.ch

GIVAUDAN SUISSE SA

5, chemin de la Parfumerie, 1214 Vernier
www.givaudan.com

GOOGLE SWITZERLAND GMBH

Brandschenkestrasse 110, 8002 Zürich
www.google.ch

HAPIMAG

Neuhofstrasse 8, 6349 Baar
www.hapimag.com

IBM SUISSE SA

Vulkanstrasse 106, Postfach, 8010 Zürich
www.ibm.com

**IGEB – INTERESSENGEMEINSCHAFT
DER ENERGIEINTENSIVEN BASISINDUSTRIEN**

Bergstrasse 110, 8032 Zürich
www.energieintensive.ch

IKEA SA

Grüssenweg 15, 4133 Pratteln
www.ikea.com

IMPLENIA MANAGEMENT SA

Industriestrasse 24, 8305 Dietlikon
www.implenia.com

KABELWERKE BRUGG AG HOLDING

Industriestrasse 21, 5201 Brugg AG
www.brugg.com

KUDELSKI GROUP

22–24, route de Genève, Case postale 134,
 1033 Cheseaux
www.nagra.com

KPMG SA

Badenerstrasse 172, 8026 Zürich
www.kpmg.ch

MAUS FRÈRES SA

6, rue de Cornavin, Case postale 1880
 1211 Genève 1
www.maus.ch

MCKINSEY & COMPANY, INC. SWITZERLAND

Hotelstrasse, Postfach, 8060 Zürich
www.mckinsey.ch

MICROSOFT SCHWEIZ GMBH

Richtistrasse 3, 8304 Wallisellen
www.microsoft.com/switzerland

NESTLÉ SUISSE S.A.

10, rue d'Entre-Deux-Villes, Case postale 352,
 1800 Vevey
www.nestle.ch

NOVARTIS INTERNATIONAL SA

Postfach, 4002 Basel
www.novartis.com

OMYA (SUISSE) SA

Baslerstrasse 42, Postfach 32, 4665 Oftringen
www.omya.com

OTTO BEISHEIM HOLDING GMBH

Neuhofstrasse 4, 6340 Baar
www.beisheim.ch

PFISTER MEUBLES SA

Bernstrasse Ost 49, Postfach, 5034 Suhr
www.pfister.ch

**PHILIP MORRIS INTERNATIONAL
MANAGEMENT SA**

50, avenue de Rhodanie, Case postale 1171,
 1007 Lausanne
www.philipmorrisinternational.com

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA

Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
www.pwc.ch

PRIVATKLINIKGRUPPE HIRSLANDEN

Seefeldstrasse 214, 8008 Zürich
www.hirslanden.ch

PROCTER & GAMBLE EUROPE SA

47, route de Saint-Georges, 1213 Petit-Lancy 1
www.pg.com

PUBLIGROUPE S.A.

22, avenue Mon-Repos, Case postale 7203,
 1002 Lausanne
www.publigroupe.com

ROLAND BERGER AG STRATEGY CONSULTANTS

Holbeinstrasse 22, 8008 Zürich
www.rolandberger.ch

SCHUBARTH + CO AG

Lange Gasse 90, Postfach, 4002 Basel
www.schubarth.ch

SIX GROUP SA

Selnaustrasse 30, Postfach 1758, 8021 Zürich
www.six-group.ch

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SURVEILLANCE SA

1, place des Alpes, Case postale 2152,
 1211 Genève 1
www.sgs.com

SUNRISE COMMUNICATIONS SA

Hagenholzstrasse 20/22, 8050 Zürich
www.sunrise.ch

SWISS INTERNATIONAL AIR LINES SA

Postfach, 4002 Basel
www.swiss.com

SWISSCOM SA

Alte Tiefenauerstrasse 6, Postfach, 3050 Bern
www.swisscom.ch

TRANSOCEAN LTD.

Turmstrasse 30, 6300 Zug
www.deepwater.com

**VOLKSWIRTSCHAFTSDIREKTION
DES KANTONS ZÜRICH**

Walchestrasse 19, Postfach, 8090 Zürich
www.awa.zh.ch

WORLD ECONOMIC FORUM WEF

91–93, route de la Capite, 1223 Cologny
www.weforum.org

État : juin 2013

Comité directeur

PRÉSIDENT

1 RUDOLF WEHRLI

Président, economiesuisse, Zurich

VICE-PRÉSIDENTS

2 PATRICK ODIER

Président, Association suisse des banquiers, Bâle

3 CHRISTOPH MÄDER

Président, scienceindustries, Zurich

4 HANS HESS

Président, Swissem, Zurich



TRÉSORIER

5 ROLF DÖRIG

Président du conseil d'administration, Swiss Life SA, Zurich

AUTRES MEMBRES

6 URS BERGER, président, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

7 GUGLIELMO L. BRENTEL, président, hotelleriesuisse, Berne 8 WERNER HUG, président du conseil d'administration, Hug AG, Malters 9 CHRISTOPH LINDENMEYER, président du conseil d'administration, Schindler Management SA, Ebikon 10 HANSUELI LOOSLI, président du conseil d'administration, Swisscom SA, Worblaufen 11 HANSPETER RENTSCH, membre de la direction du groupe, The Swatch Group SA, Bienne 12 URS ROHNER, président du conseil d'administration, Credit Suisse Group SA, Zurich 13 BERNARD RÜEGGER, président, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie – CVCI, Lausanne

14 HANS E. SCHWEICKARDT, président du conseil d'administration, ALPIQ Holding SA, Lausanne 15 ROLF SOIRON, président du conseil d'administration, Holcim Ltd, Zurich, et Lonza SA, Bâle 16 OLIVIER STEIMER, président du conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne 17 CHRISTOPH TOBLER, CEO, Sefar Holding SA, Thal 18 VALENTIN VOGT, président, Union patronale suisse, Zurich



Comité

AVANT-PROPOS
POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE
POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE
FISCALITÉ
FINANCES
INFRASTRUCTURES
ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT
FORMATION ET RECHERCHE
RÉGLEMENTATION
CONCURRENCE
COMMUNICATION ET CAMPAGNES
À PROPOS D'ECONOMIESUISSE



1 MICHAEL AGORAS, country manager Switzerland, Adecco Ressources Humaines SA, Glattbrugg **2 ANDREAS BURCKHARDT**, président du conseil d'administration, Bâloise Holding SA, Bâle **3 PH. OLIVIER BURGER**, CEO, PKZ Burger-Kehl & Co. SA, Urdorf



4 DOMINIK BÜRGY, président, Chambre fiduciaire, Zurich **5 CHRISTIAN CASAL**, directeur, McKinsey Suisse, Zurich aéroport **6 ALEARDO CATTANEO**, CEO et délégué du conseil d'administration, Ferriere Cattaneo SA, Giubiasco Giubiasco



7 HANS-PETER DOMANIG, président, Association suisse des entrepreneurs généraux, ASEG, Berne **8 WALTER FREY**, président du conseil d'administration, Emil Frey SA, Zurich **9 BRUNO FRICK**, président, Swiss Retail Federation, Berne



10 DAVID P. FRICK, membre de la direction du groupe, Nestlé S.A., Vevey **11 LUKAS GÄHWILER**, CEO UBS Suisse, UBS SA, Zurich **12 FRÉDÉRIC GEISSBÜHLER**, président et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés



13 WERNER GEISLER, COO, Procter & Gamble Company, Cincinnati **14 ROLF HARTL**, président, Union pétrolière UP, Zurich **15 HARRY HOHMEISTER**, CEO, Swiss International Air Lines SA, Zurich aéroport



16 RUDOLF HUG, président du conseil d'administration, HT-Holding SA, Baden-Dättwil **17 THOMAS ISLER**, vice-président et délégué du conseil d'administration, Gessner AG, Wädenswil **18 HEINZ KARRER**, CEO, Axpo Holding AG, Baden



19 ALBERT KAUFMANN, general counsel, member of the group's Management Committee, Richemont International SA, Bellevue **20 GOTTLIEB A. KELLER**, membre de la direction du groupe, Roche Holding SA, Bâle **21 DANIEL KNECHT**, président, Aargauische Industrie- und Handelskammer, Aarau



22 ANDRÉ KUDELSKI, président et CEO, Kudelski Group, Cheseaux-sur-Lausanne **23 AXEL P. LEHMANN**, chief risk officer, Zurich Insurance Group SA, Zurich **24 HAJO LEUTENEGGER**, président, Association Suisse de l'Industrie Gazière, Zoug



25 ULRICH JAKOB LOOSER, partenaire, BLR & Partners SA, Thalwil **26 BERNHARD LUDWIG**, président, Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne UCI, Utzenstorf **27 BLAISE MATTHEY**, directeur général, Fédération des Entreprises Romandes Genève, Genève

Comité

28 DIDIER MAUS, président, Maus Frères SA, Genève **29 WERNER MESSMER**, président, Société Suisse des Entrepreneurs, Zurich
30 ROGER NEININGER, CEO, KPMG SA, Zurich

31 MARKUS R. NEUHAUS, président du conseil d'administration, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich **32 JEAN-MARC PROBST**, président, VSIG Commerce Suisse, Bâle **33 PETER QUADRI**, président, Zürcher Handelskammer, Zurich

34 HANS-PETER ROHNER, chairman of the Board et CEO, PubliGroupe S.A., Lausanne
35 KURT ROHRBACH, président de la direction du groupe, BKW FMB Énergie SA, Berne
36 HUUB SVELKOULS, vice-président Fiscal Affairs & International Trade, Philip Morris International Management SA, Lausanne

37 ROLF G. SCHMID, CEO, Mammut Sports Group AG, Seon **38 MARTIN SCHOLL**, président de la direction générale/CEO, Zürcher Kantonalbank, Zurich **39 ROLF SCHWEIGER**, président, Fédération des Industries Alimentaires Suisses FIAL, Berne

40 THOMAS STAHELIN, président, Handelskammer beider Basel, Bâle **41 FRANZISKA A. TSCHUDISAUER**, CEO, WICOR Holding AG, Rapperswil (SG) **42 KASPAR E.A. WENGER**, CEO, Holcim (Suisse) SA, Zurich

43 JÜRGE WERNER, président de la direction, V-ZUG SA, Zoug **44 HANS WICKI**, président, Industrie und Handelskammer Zentralschweiz, Lucerne **45 OLE WIESINGER**, CEO, Privatklinikgruppe Hirslanden, Zurich

46 RALF WITTENBERG, general manager, British American Tobacco Switzerland SA, Lausanne **47 JÖRG WOLLE**, président et CEO, DKSH Holding SA, Zurich



État : juin 2013

Commissions et groupes de travail

ÉCONOMIE EXTÉRIEURE



BERNARD RÜEGER
(président)

JAN ATTESLANDER

GROUPE DE TRAVAIL GRECO
Jan Atteslander

GROUPE DE TRAVAIL OMC
Jan Atteslander

**GROUPE DE TRAVAIL DOUANE ET
RÈGLES D'ORIGINE**
Sandra Ruckstuhl

GROUPE AD HOC ALE AVEC L'INDE
Jan Atteslander

GROUPE AD HOC ALE AVEC LA CHINE
Rudolf Minsch

GROUPE AD HOC ALE AVEC RUBIKA
Jan Atteslander

**GROUPE DE TRAVAIL OUVERTURE
DU MARCHÉ AGRICOLE**
Stefan Vannoni

CONCURRENCE



WERNER HUG
(président)

THOMAS PLETSCHER

**GROUPE DE TRAVAIL ÉTAT
ET CONCURRENCE**
Thomas Pletscher

**GROUPE D'EXPERTS PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE**
Marlis Henze

GROUPE DE TRAVAIL SWISSNESS
Marlis Henze

**GROUPE DE TRAVAIL DROITS
D'AUTEUR**
Marlis Henze

GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ
Fridolin Marty

RÉGLEMENTATION



DAVID P. FRICK
(président)

MEINRAD VETTER

**COMITÉ DE LA COMMISSION
RÉGLEMENTATION**
David P. Frick (président)
Meinrad Vetter

**GROUPE DE TRAVAIL
RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS
FINANCIERS**
Meinrad Vetter

**GROUPE DE TRAVAIL PROTECTION
DES DONNÉES**
Thomas Pletscher

GROUPE DE TRAVAIL CODE SUISSE
Meinrad Vetter

**GROUPE DE TRAVAIL AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**
Thomas Teichmüller

**GROUPE D'EXPERTS POLITIQUE
DE LA CONSOMMATION**
Marlis Henze

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT



RUDOLF HUG
(président)

KURT LANZ

**GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE
CLIMATIQUE**
Urs Näf

**GROUPE DE TRAVAIL ÉCONOMIE,
TECHNIQUE, ENVIRONNEMENT**
Kurt Lanz

**GROUPE DE TRAVAIL NOUVELLE
POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE**
Urs Näf / Kurt Lanz

**GROUPE DE TRAVAIL PRIX DE
L'ÉLECTRICITÉ**
Urs Näf

**GROUPE DE TRAVAIL MARCHÉ
DE L'ÉLECTRICITÉ**
Urs Näf

FINANCES ET FISCALITÉ



THOMAS STAEHELIN
(président)

FRANK MARTY

GROUPE DE TRAVAIL TVA
Frank Marty

**GROUPE DE TRAVAIL RÉFORME
DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES**
Frank Marty

**GROUPE DE TRAVAIL AD HOC
RÉFORME FISCALE ÉCOLOGIQUE**
Frank Marty

**GROUPE DE TRAVAIL AD HOC
IMPÔT SUR LES SUCCESSIONS**
Frank Marty

FORMATION ET RECHERCHE



ULRICH JAKOB LOOSER
(président)

RUDOLF MINSCH

**GROUPE DE TRAVAIL FORMATION
ET SCOLARITÉ OBLIGATOIRE**
Stefan Vannoni

INFRASTRUCTURES



HANSPETER RENTSCH
(président)

KURT LANZ

GROUPE DE TRAVAIL AVIATION
Kurt Lanz

GROUPE DE TRAVAIL POSTE
Sarah Frey

GROUPE DE TRAVAIL RAIL ET ROUTE
Marcus Hassler

GROUPE DE TRAVAIL NAVIGATION
Handelskammer beider Basel

**GROUPE DE TRAVAIL
TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC**
Kurt Lanz

GROUPE DE TRAVAIL QUESTIONS CONJONCTURELLES

RUDOLF MINSCH

COMMUNICATION

**COMITÉS DE PILOTAGE
GROUPE DE TRAVAIL CAMPAGNES**
Ursula Fraefel

SUISSE ROMANDE

FORUM ROMAND
Cristina Gaggini

COMITÉ ROMAND
Cristina Gaggini

Comité des directeurs

PRÉSIDENT

PASCAL GENTINETTA

Président de la direction,
economiesuisse (jusqu'au 18 juin 2013)

RUDOLF MINSCH

Président de la direction ad interim,
economiesuisse
(à partir du 19 juin 2013)

MEMBRES

1 LUCA ALBERTONI, directeur, Camera di commercio dell'industria e dell'artigianato del cantone Ticino **2 CLAUDINE AMSTEIN**, directrice, Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie **3 THOMAS DAUM**, directeur, Union patronale suisse (invité)

4 PETER DIETRICH, directeur, Swissmem
5 LUCIUS DÜRR, directeur, Association Suisse d'Assurances **6 KASPAR ENGELI**, directeur, VSIG Commerce Suisse

7 MICHAEL FRANK, directeur, Association des entreprises électriques suisses **8 MAX FRITZ**, directeur, Association de l'industrie suisse de la cellulose, du papier et du carton
9 CHRISTOPH JUEN, CEO, hotelleriesuisse

10 MARIUS KLAUSER, directeur, Chambre fiduciaire **11 VANIA KOHLI-FUSINA**, directrice, asut Association suisse des usagers de télécommunications **12 DANIEL LEHMANN**, directeur, Société Suisse des Entrepreneurs

13 PETER LÜSCHER, directeur, Aargauische Industrie- und Handelskammer AIHK
14 CLAUDE-ALAIN MARGELISCH, président de la direction, Association suisse des banquiers
15 BEAT MOSER, directeur, scienceindustries

16 JEAN-DANIEL PASCHE, président, Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
17 VINCENT RIESEN, directeur, Chambre valaisanne de commerce et d'industrie
18 FRANZ SALADIN, directeur, Handelskammer beider Basel

19 FRANZ U. SCHMID, co-directeur, Fédération des Industries Alimentaires Suisses FIAL
20 GEORGES SPICHER, directeur, cemsuisse



Direction



De gauche à droite :

Kurt Lanz, Ursula Fraefel, Jan Atteslander, Rudolf Minsch, Thomas Pletscher, Cristina Gaggini, Frank Marty

Composition de la direction :

RUDOLF MINSCH

Président de la direction ad interim

JAN ATTESLANDER

Relations économiques extérieures

URSULA FRAEFEL

Communication et campagnes

CRISTINA GAGGINI

Communication Suisse romande et Tessin

KURT LANZ

Infrastructures, énergie et environnement

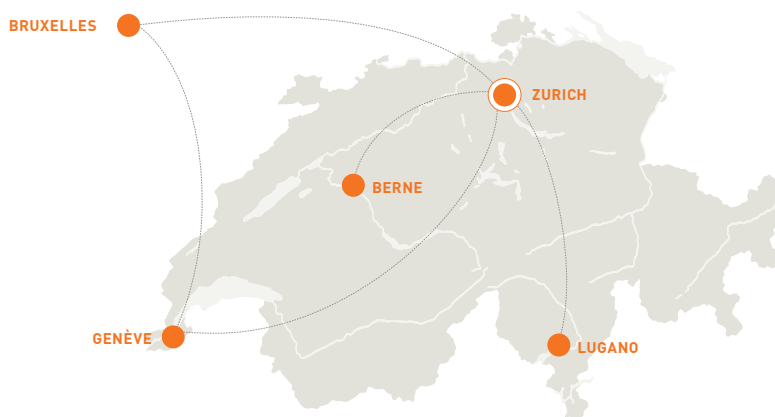
FRANK MARTY

Finances et fiscalité

THOMAS PLETSCHER

Concurrence et réglementation

Sièges



ZÜRICH

Responsable : Pascal Gentinetta

(jusqu'au 18 juin 2013)

Rudolf Minsch

(à partir du 19 juin 2013 a.i.)

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

Téléphone : +41 44 421 35 35
Fax : +41 44 421 34 34
info@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch

BERNE

Responsable : Regina Ammann

(jusqu'au 30 juin 2013)

Susanne Brunner

(à partir du 1^{er} juillet 2013)

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach 304
CH-3000 Bern 7

Téléphone : +41 31 311 62 96
Fax : +41 31 312 53 50
bern@economiesuisse.ch

GENÈVE

Responsable : Cristina Gaggini

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3

Téléphone : +41 22 786 66 81
Fax : +41 22 786 64 50
geneve@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/fr

LUGANO

Responsable : Angelo Geninazzi

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano

Téléphone : +41 91 922 82 12
Fax : +41 91 923 81 68
lugano@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/it

BRUXELLES

Responsable : François Baur

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles

Téléphone : +32 2 280 08 44
Fax : +32 2 280 06 99
bruxelles@economiesuisse.ch

Contacts nationaux et internationaux

Agence de l'énergie pour l'économie

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) aide les entreprises à atteindre leurs objectifs climatiques et énergétiques et met en œuvre les lois en vigueur dans ce domaine de manière aussi efficace et efficiente que possible (loi sur le CO₂, loi sur l'énergie, dispositions cantonales). Aujourd'hui, plus de 2400 entreprises de toute la Suisse collaborent avec l'AEnEC (2313 à fin 2012). Le segment des petites et moyennes entreprises connaît toujours un développement réjouissant. Plus de 400 entreprises ont adopté, pour l'essentiel volontairement, le modèle PME de l'AEnEC, afin de réduire leur consommation d'électricité ainsi que leurs émissions de CO₂ et donc leurs coûts. Une importance particulière revient à la collaboration avec différents partenaires issus de l'économie. Il s'agit en particulier du soutien financier accordé aux PME par la Fondation Centime Climatique. Cette dernière est soutenue par de grandes entreprises de services ainsi que par plusieurs entreprises électriques qui recommandent à leurs clients d'utiliser les instruments éprouvés de l'AEnEC et créent des incitations dans ce sens. Avec l'expérience accumulée au sein de l'Agence de l'énergie pour l'économie et les performances obtenues dans ce cadre, l'économie suisse est prête à relever le défi posé par les exigences accrues de la nouvelle politique énergétique de la Confédération.

Fin 2012, les entreprises affiliées à l'Agence de l'énergie pour l'économie avaient réduit leurs émissions annuelles de CO₂ de 1,4 million de tonnes grâce à l'ensemble des mesures mises en œuvre. Elles ont baissé leur consommation d'électricité de plus de 1,3 TWh par rapport à 1990. Ces entreprises représentent un sixième de la demande totale d'électricité en Suisse.

Un instrument éprouvé, mis en place par l'économie

L'AEnEC a mis en œuvre avec succès des objectifs de politique climatique et énergétique, moyennant des mesures volontaires conformes à la loi sur le CO₂ en vigueur et à celle sur l'énergie. L'action menée avec succès par l'AEnEC depuis plus de dix ans montre comment il est possible de combiner efficacement la protection du climat, l'efficacité énergétique et la compétitivité.

www.enaw.ch

BUSINESSEUROPE

L'association faîtière de l'économie européenne, BUSINESS-EUROPE, défend les intérêts de 41 fédérations industrielles et d'employeurs appartenant à plus de 35 pays européens. economiesuisse et l'Union patronale suisse en sont membres à part entière. Sa large assise fait de BUSINESSEUROPE la

voix de l'économie en Europe. Cette association travaille à promouvoir des réformes du droit économique favorables à la croissance et à l'intégration des marchés. Enfin, elle s'engage pour l'efficacité des pouvoirs publics, la lutte contre le protectionnisme, une politique énergétique durable et des réformes des systèmes sociaux européens.

www.businesseurope.eu

ICC

Créée en 1919, la Chambre de commerce internationale (ICC) représente les intérêts de l'ensemble de l'économie privée à l'échelle mondiale. Elle s'emploie à suivre et à influencer sur le développement des différentes réglementations internationales. ICC élabore également des normes et des règles destinées à faciliter les transactions commerciales internationales et fournit des informations pratiques sur le commerce et les investissements. Ses institutions indépendantes, comme la Cour internationale d'arbitrage, mais aussi les services de prévention des délits commerciaux « Commercial Crime Service », et de nombreuses manifestations consacrées à des questions pratiques facilitent les échanges commerciaux. Seize commissions d'experts travaillent dans le monde à la mise en place de conditions-cadre favorables aux entreprises. La lutte contre la criminalité économique constitue aussi une priorité. economiesuisse assure le secrétariat d'ICC Suisse. ICC Suisse assume, pour sa part, le secrétariat du réseau suisse du Pacte mondial de l'ONU et coordonne la participation à la campagne de sensibilisation « Stop Piracy » contre la contrefaçon et la piraterie.

www.icc-switzerland.ch

BIAC

Le Comité consultatif économique et industriel de l'OCDE (BIAC) a pour mission la défense des intérêts de l'économie auprès de l'OCDE. Fondé en 1962, le BIAC est soutenu par les associations faîtières de l'économie et par les organisations d'employeurs de tous les pays de l'OCDE. La Suisse y est représentée via economiesuisse et l'Union patronale suisse. ICC comme BIAC donnent à l'économie suisse la possibilité d'exercer son influence à l'échelle internationale. Dans une période où la réglementation augmente en raison de la crise financière, ces organes offrent un moyen important de faire entendre la voix de l'économie suisse.

www.biac.org

Activités

De juillet 2012 à juin 2013



POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

CONSULTATIONS

Politique économique en général

Dispositions d'exécution relatives à la politique agricole 2014–2017 (28 juin 2013)

Politique économique en général

Révision totale de la loi sur l'approvisionnement du pays (31 mai 2013)

Politique économique en général

Base constitutionnelle pour une loi fédérale sur l'encouragement et la protection des enfants et des jeunes (14 février 2013)

Politique économique en général

Révision de la loi sur l'instruction des Suisses de l'étranger (4 octobre 2012)

Politique économique en général

Extension de la mesure d'entraide «régulation des quantités» de l'organisation Emmentaler Switzerland (5 septembre 2012)

DOSSIER POLITIQUE

Politique économique en général

La Suisse n'a pas besoin de politique industrielle (8 mai 2013)

Politique économique en général

Commerce de matières premières agricoles : malédiction ou bénédiction ? (18 mars 2013)

Politique économique en général

Revenu de base inconditionnel ? Malheureusement non (1^{er} octobre 2012)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Conjoncture

Marchés d'exportation difficiles mais robuste économie domestique : la Suisse compte sur la reprise européenne (4 juin 2013)

Politique économique en général

Positions d'économiesuisse (19 mars 2013)

Conjoncture

La crise de l'euro pèse sur la croissance de l'économie suisse (3 décembre 2012)

Conjoncture

Perception du climat économique : possibilités de croissance malgré la crise de l'endettement (5 novembre 2012)

Politique économique en général

Une bonne décision pour l'agriculture (26 septembre 2012)

Politique économique en général

Un signal contre les excès d'une société qui multiplie les interdictions (23 septembre 2012)

CONFÉRENCE DE PRESSE

Conjoncture

Situation économique et perspectives conjoncturelles pour 2013 (3 décembre 2012)



POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

CONSULTATIONS

Économie extérieure en général

Révision de la LF sur les étrangers concernant les sanctions applicables aux entreprises de transport («carrier sanctions») (19 octobre 2012)

PRISES DE POSITION/ÉTUDES

Suisse–UE

Seven principles of success: The story behind Swiss innovation (en anglais) (24 avril 2013)

Économie extérieure en général

Immigration : pourquoi la Suisse en a besoin (16 novembre 2012)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Économie extérieure en général

Les dirigeants de l'économie suisse rencontrent le Premier ministre chinois Li Keqiang : ouverture sur fond de protectionnisme (24 mai 2013)

Suisse–UE

Politique européenne : l'initiative de l'UDC mène dans une impasse (3 mai 2013)

Suisse–UE

economiesuisse regrette l'invocation de la clause de sauvegarde (24 avril 2013)

Économie extérieure en général,

Suisse–UE

economiesuisse opposée à l'application de la clause de sauvegarde (19 mars 2013)

Suisse–UE

Non à un approfondissement unilatéral aux dépens de la Suisse (21 décembre 2012)

Économie extérieure en général

Non à l'instrumentalisation de l'immigration en faveur d'une politique de gauche ! (13 décembre 2012)

Suisse–UE

20 ans du non à l'EEE : les citoyens confirment que les accords bilatéraux sont une success-story économique (30 novembre 2012)

Suisse–UE

La voie bilatérale et la libre circulation des personnes renforcent la Suisse et son économie (16 novembre 2012)

Économie extérieure en général

Initiative d'ECOPop : des solutions inefficaces et trompeuses (2 novembre 2012)

Économie extérieure en général

La Suisse approuve les accords fiscaux – la balle est maintenant dans le camp de l'Allemagne (2 octobre 2012)

CONFÉRENCE DE PRESSE

Suisse–UE

La voie bilatérale et la libre circulation des personnes renforcent la Suisse et son économie (16 novembre 2012)

MANIFESTATIONS À BRUXELLES

Suisse–UE

Soutien organisationnel en faveur de l'UPS pour la manifestation sur le système dual de formation «Apprenticeships: Chances and Challenges» (25 avril 2013)

Suisse–UE

«Unveiling the Innovation Myth: How to successfully foster innovation – Swiss and European perspective» (24 avril 2013)



FISCALITÉ

CONSULTATIONS

Fiscalité en général, questions fiscales internationales

Accord entre la Suisse et les États-Unis visant à faciliter la mise en œuvre de FATCA (15 mars 2013)

Fiscalité en général, fiscalité des personnes physiques

Consultation relative à la loi sur l'impôt fédéral direct (5 décembre 2012)

Questions fiscales internationales

Extension de l'entraide judiciaire aux infractions fiscales (9 octobre 2012)

PRISES DE POSITION/ÉTUDES

Fiscalité des entreprises

Fiscalité des entreprises suisses : défis et solutions (3 juin 2013)

DOSSIER POLITIQUE

Fiscalité des entreprises

Fiscalité des entreprises suisses : défis et solutions (3 juin 2013)

TVA

Taxe sur la valeur ajoutée : le taux unique reste la meilleure solution (16 avril 2013)

Fiscalité en général, taxation de l'énergie

Réforme fiscale écologique : un risque pour l'économie suisse (28 janvier 2013)

Questions fiscales internationales

Mettre fin aux différends fiscaux, construire l'avenir (24 septembre 2012)

Fiscalité en général, fiscalité des personnes physiques

Imposition d'après la dépense : utilité économique et nécessité de réforme (3 septembre 2012)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Fiscalité des entreprises

Une réforme pour l'emploi et les finances publiques (3 juin 2013)

Fiscalité des entreprises

Réforme vitale et signal important pour la place économique (17 mai 2013)

Fiscalité des personnes physiques, fiscalité des entreprises

Non à une réforme de la fiscalité successorale (17 mai 2013)

Fiscalité en général

L'initiative pour un impôt sur les successions affaiblirait les entreprises familiales (15 février 2013)

Fiscalité en général

Menace sur la symbiose entre grandes entreprises et PME (8 février 2013)

Fiscalité des entreprises

Fiscalité des entreprises : une réforme prioritaire (7 février 2013)

Fiscalité en général

TVA : non aux mauvaises solutions (30 janvier 2013)

Fiscalité des entreprises

Finances publiques garanties grâce aux entreprises (8 janvier 2013)

Fiscalité en général

L'Allemagne devra assumer les conséquences (12 décembre 2012)

Fiscalité en général

Malgré le refus allemand, la Suisse garde le cap (23 novembre 2012)

Fiscalité en général, fiscalité des entreprises

L'Union syndicale minimise les dommages potentiels d'une abolition des régimes cantonaux (2 octobre 2012)

Questions fiscales internationales

La Suisse approuve les accords fiscaux – la balle est maintenant dans le camp de l'Allemagne (2 octobre 2012)

CONFÉRENCES DE PRESSE

Fiscalité des entreprises

Fiscalité des entreprises suisses : défis et solutions (3 juin 2013)

Fiscalité des entreprises

Finances publiques garanties grâce aux entreprises (8 janvier 2013)



FINANCES

CONSULTATIONS

Finances en général, tâches publiques

CRT 2014 : réexamen rigoureux des tâches de la Confédération (27 novembre 2012)

PRISE DE POSITION / ÉTUDE

Finances en général, frein à l'endettement

Rapport final sur le moniteur financier 2012 (en allemand) (19 juillet 2012)

DOSSIER POLITIQUE

Finances en général, finances publiques

Période charnière pour les finances publiques (19 novembre 2012)

Frein à l'endettement, finances publiques

Garantir la pérennité des assurances sociales grâce à des mécanismes d'intervention (11 septembre 2012)

Frein à l'endettement, finances publiques

Frein à l'endettement : un succès qui dure (11 septembre 2012)

Finances en général, finances publiques

Moniteur financier 2012 : électeurs favorables au frein à l'endettement dans les assurances sociales (19 juillet 2012)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Finances en général

Une politique financière durable est le meilleur investissement dans l'avenir (20 novembre 2012)

Finances en général, frein à l'endettement

L'application du frein à l'endettement aux assurances sociales rallierait une majorité (19 juillet 2012)



INFRASTRUCTURES

CONSULTATIONS

Route

Modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (22 avril 2013)

Infrastructures en général, rail

Construction et financement d'un corridor de quatre mètres pour le fret ferroviaire sur l'axe du Saint-Gothard (21 décembre 2012)

Infrastructures en général, rail

Audition concernant la mise en œuvre des directives européennes sur l'interopérabilité et la sécurité (12 décembre 2012)

Infrastructures en général, rail, route

Adaptation d'ordonnances dans le cadre de la deuxième partie de la réforme des chemins de fer 2 : transport de voyageurs (22 novembre 2012)

Infrastructures en général, aviation

Accord avec l'Allemagne sur le régime des approches et des départs survolant le sud de l'Allemagne à l'aéroport de Zurich (26 octobre 2012)

Infrastructures en général

Modification de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication relative à la loi sur les télécommunications (2 octobre 2012)

Infrastructures en général, rail

Consultation concernant la révision de la loi sur la réduction du bruit émis par les chemins de fer (30 août 2012)

Infrastructures en général

La révision de la LRTV ne clarifie pas la question du service public (29 août 2012)

PRISES DE POSITION / ÉTUDES

Infrastructures en général

Agenda numérique 2.0 : en route pour «Smart Switzerland» (4 juin 2013)

Infrastructures en général

La Suisse, coffre-fort de données (18 novembre 2012)

DOSSIER POLITIQUE

Infrastructures en général

Initiatives privées dans le domaine des infrastructures : tout le monde y gagne (3 décembre 2012)

Infrastructures en général

Coffre-fort de données : comment la Suisse peut rester un site d'excellence pour les datacenter (27 novembre 2012)

Activités

De juillet 2012 à juin 2013

Infrastructures en général

Rapport sur les infrastructures : à la pointe grâce à la concurrence et à un financement durable (27 août 2012)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Télécommunications/informatique

L'économie présente la vision « Smart Switzerland » (4 juin 2013)

Infrastructures en général

L'innovation pour résoudre les problèmes de trafic (7 mai 2013)

Infrastructures en général

Révision de la LAT : l'économie, l'agriculture et les communes disent non (4 février 2013)

MANIFESTATION

Mobilité 2030 : l'innovation pour résoudre les problèmes de trafic (7 mai 2013)



ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

CONSULTATIONS

Énergie et environnement en général, approvisionnement électrique

Initiative parlementaire « Libérer les investissements dans le renouvelable sans pénaliser les gros consommateurs (CEATE-N) » (19 novembre 2012)

Énergie et environnement en général

Modification de la loi sur la protection des eaux (financement selon le principe de causalité de l'élimination des composés traces organiques dans les eaux usées) (3 septembre 2012)

Énergie et environnement en général

Consultation relative à l'approbation du protocole de Nagoya et à sa mise en œuvre (LF sur la protection de la nature et du paysage) (30 août 2012)

Énergie et environnement en général

Réduction des émissions de CO₂ : prise de position en vue de l'audition (9 août 2012)

PRISES DE POSITION/ÉTUDES

Taxation de l'énergie

Studie zur Fiskalisierung des Elektrizitäts-einsatzes (en allemand) (30 janvier 2013)

Énergie et environnement en général

Energy Reform in Switzerland: A Quantification of Carbon Taxation and Nuclear Energy Substitution Effects (en anglais) (30 janvier 2013)

DOSSIER POLITIQUE

Énergie et environnement en général

Étude sur la stratégie énergétique 2050 : la compétitivité en danger (30 janvier 2013)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Énergie et environnement en général

Stratégie énergétique : deux décennies de croissance passées par pertes et profits ? (30 janvier 2013)

Énergie et environnement en général, politique climatique

La Suisse un terreau idéal pour l'économie verte (18 janvier 2013)

Taxation de l'énergie

Les impôts sur l'électricité menacent la compétitivité (28 décembre 2012)

Énergie et environnement en général

Politique énergétique : Non à des décisions hâtives (16 novembre 2012)

Énergie et environnement en général

Stratégie énergétique : davantage de clarté souhaitée (28 septembre 2012)

Énergie et environnement en général, recherche et technologies

L'économie peut économiser près de 20 % d'électricité (17 septembre 2012)

CONFÉRENCE DE PRESSE

Énergie et environnement en général

Stratégie énergétique : deux décennies de croissance passées par pertes et profits ? (30 janvier 2013)



FORMATION ET RECHERCHE

CONSULTATIONS

Recherche

Réponse à la consultation sur le génie génétique vert (15 mai 2013)

Formation en général

Révision partielle de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (7 mai 2013)

Formation en général, hautes écoles

Bourses d'études : une révision bienvenue mais perfectible (15 février 2013)

Formation en général, hautes écoles

Convention entre la Confédération et les cantons sur la coopération dans le domaine des hautes écoles (1^{er} octobre 2012)

Formation en général

Révision de la loi sur l'instruction des Suisses de l'étranger : prise de position d'économiesuisse (4 octobre 2012)

PRISES DE POSITION/ÉTUDES

Innovation

« Seven principles of success : The story behind Swiss innovation » (en anglais) (avril 2013)

CONFÉRENCE DE PRESSE

Recherche

Chances et risques liés au génie génétique vert en Suisse (13 mai 2013)



RÉGLEMENTATION

CONSULTATIONS

Réglementation des marchés financiers

Marchés financiers : pour une stratégie globale coordonnée à l'échelle internationale (17 juin 2013)

Réglementation en général

Loi sur la collaboration et la protection de la souveraineté (31 mai 2013)

Réglementation des marchés financiers

Audition sur la circulaire relative aux règles de conduite sur le marché (13 mai 2013)

Réglementation des marchés financiers

Consultation sur la révision de l'ordonnance de la Banque nationale (3 mai 2013)

Droit des procédures

Modification de la loi du 18 mars 2005 sur la consultation (9 avril 2013)

Allègements des charges administratives

La suppression des démarches administratives superflues ne doit pas échouer par la faute de registres du commerce cantonaux et de notaires (libres) désireux de maintenir leurs acquis (5 avril 2013)

Réglementation des marchés financiers

Audition concernant la révision partielle de la circulaire 09/1 « Règles-cadre pour la gestion de fortune » (4 avril 2013)

Réglementation en général, allègements des charges administratives

Modification du code civil suisse (enregistrement de l'état civil et registre foncier) (26 mars 2013)

Réglementation des marchés financiers

Audition sur l'orientation d'une réglementation possible dans la loi sur les services financiers (LSFin) (28 mars 2013)

Allègement des charges administratives

Simplification de la gestion des actes authentiques (27 mars 2013)

Réglementation des marchés financiers

Accord entre la Suisse et les États-Unis visant à faciliter la mise en œuvre de FATCA (15 mars 2013)

Réglementation des marchés financiers

Application des normes Swiss GAAP RPC (14 février 2013)

Réglementation en général, droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Modification du code civil suisse (enregistrement de l'état civil et registre foncier) (21 décembre 2012)

Politique en matière de consommation

Protection du consommateur contre les abus du démarchage téléphonique (19 décembre 2012)

Réglementation des marchés financiers

Audition concernant la modification de l'ordonnance sur les bourses (18 décembre 2012)

Réglementation des marchés financiers

Révision du règlement de cotation (13 décembre 2012)

Droit économique

Extension judiciaire du pouvoir de cognition aux recours en matière pénale (5 décembre 2012)

Réglementation en général, allègement des charges administratives

Renoncer à l'enregistrement de la durée du travail est sensé (29 novembre 2012)

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Audition relative au nouveau droit comptable, à l'ordonnance sur les normes comptables reconnues (ONCR) et à sa révision (25 septembre 2012)

Réglementation en général

Consultation sur l'introduction d'une responsabilité solidaire de l'entrepreneur contractant pour les infractions de ses sous-contractants et donc de la modification des mesures d'accompagnement à l'accord sur la libre circulation des personnes et du droit (20 juillet 2012)

Réglementation en général

Consultation relative à la révision de la loi sur les services de certification dans le domaine de la signature électronique (12 juillet 2012)

PRISES DE POSITION/ÉTUDES

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes (21 janvier 2013)

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Étude : « Mehr oder Minder ? » contre-projet et initiative Minder (11 décembre 2012)

Réglementation en général, droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Étude : Eidgenössische Volksinitiative « gegen die Abzockerei » sowie Revision des Obligationenrechts als indirekter Gegenvorschlag: Aspekte im internationalen Quervergleich (en allemand) (11 novembre 2012)

DOSSIER POLITIQUE

Réglementation en général

Les normes : un instrument d'autorégulation efficace (29 avril 2013)

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Des objectifs et non des quotas pour plus de femmes dirigeantes (17 décembre 2012)

Réglementation en général, politique en matière de consommation

Commerce de détail : adapter les conditions-cadre aux mutations (2 juillet 2012)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Réglementation en général, politique économique

Un signal négatif pour la place économique suisse (3 mars 2013)

Réglementation en général

La vidéo de Michael Steiner ne sera pas diffusée (13 février 2013)

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Un groupe d'organisations publie des lignes directrices pour les investisseurs institutionnels (21 janvier 2013)

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Nouvelle étude : les avantages du contre-projet l'emportent (11 décembre 2012)

Réglementation en général, droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Étude de droit comparé : l'initiative Minder isole la Suisse (11 novembre 2012)

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Résolution pour un renforcement pragmatique des droits des actionnaires (23 octobre 2012)

CONFÉRENCES DE PRESSE

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Présentation des lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes (21 janvier 2013)

Réglementation en général, droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Étude de droit comparé : l'initiative Minder isole la Suisse (11 novembre 2012)

MANIFESTATION

Réglementation en général

Le développement territorial, un domaine conflictuel : défis, perspectives et réponses de l'économie (28 juin 2013)



CONCURRENCE

CONSULTATIONS

Marché de la santé

Caisse unique : pour l'organisation rapide d'une votation sans contre-projet (30 mai 2013)

Concurrence en général

economiesuisse et ses membres soutiennent clairement le système suisse de l'apprentissage (19 mars 2013)

Concurrence en général, obstacles aux investissements

Référendum concernant la loi sur l'aménagement du territoire (5 décembre 2012)

Marché de la santé

Audition sur trois recommandations d'« eHealth Suisse » (9 novembre 2012)

Marché de la santé

Réintroduction temporaire de la clause du besoin (6 novembre 2012)

PRISE DE POSITION/ÉTUDE

Loi sur les cartels

Fiche d'information sur la motion Birrer-Heimo : économiquement erronée et pratiquement inapplicable (12 octobre 2012)

DOSSIER POLITIQUE

Marché de la santé

Le monopole de la caisse-maladie unique : une idée qui a un coût élevé (22 avril 2013)

Concurrence en général, propriété intellectuelle

Les marques suisses, un gage d'innovation : état des lieux (18 janvier 2013)

Loi sur les cartels

Une « lex Nivea » pour de justes prix ? (3 décembre 2012)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Marché de la santé

Le gel des admissions nuit aux patients et à la relève médicale (11 janvier 2013)

Marché de la santé

Un signal contre les excès d'une société qui multiplie les interdictions (23 septembre 2012)

Activités

De juillet 2012 à juin 2013

ECONOMIESUISSE INTERNE

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Repositionnement d'economiesuisse
(19 juin 2013)

UCI et economiesuisse : un engagement
commun pour une place économique
attractive (15 mai 2013)

En contact avec l'économie de la Suisse
centrale (24 avril 2013)

Susanne Brunner sera la nouvelle déléguée
à Berne (11 avril 2013)

economiesuisse à la rencontre des PME
valaisannes (2 avril 2013)

Un nouveau membre chez economiesuisse
(18 mars 2013)

Première analyse en vue de renforcer la
fédération (12 mars 2013)

La Fédération horlogère résilie son affiliation
(28 février 2013)

Frank Marty à la tête du domaine
Finances et fiscalité (15 novembre 2012)

Passage de témoin chez economiesuisse
(1^{er} octobre 2012)

Élection de nouveaux membres au Comité
d'economiesuisse (31 août 2012)

Six nouveaux membres chez economiesuisse
(31 août 2012)

Rudolf Wehrli élu à la présidence
d'economiesuisse (30 août 2012)

CONFÉRENCE DE PRESSE

Repositionnement d'economiesuisse
(19 juin 2013)

Conférence de presse annuelle : la durabilité
et l'agenda de politique économique 2013
(17 janvier 2013)

CONSULTATIONS

Conférence des directeurs 2013 (24 avril 2013)

Conférence des directeurs (22 novembre 2012)

Journée de l'économie 2012 : Sciences
et économie : un tandem de choc
(31 août 2012)

SESSIONS

RENCONTRES PARLEMENTAIRES

La fiscalité des entreprises en Suisse :
entre concurrence et adaptation (3 juin 2013)

Total Tax Contribution ou pourquoi les
entreprises suisses jouent un rôle central en
tant que contribuable et collecteur d'impôt
(4 mars 2013)

Le nouveau président se présente
(26 novembre 2012)

Défis de politique financière en lien avec les
assurances sociales (10 septembre 2012)

COMPTES RENDUS DE SESSION

Présentation et comptes rendus de
la session d'été 2013

Présentation et comptes rendus de
la session spéciale du Conseil national 2013

Présentation et comptes rendus de
la session de printemps 2013

Présentation et comptes rendus de
la session d'hiver 2012

Présentation et comptes rendus de
la session d'automne 2012

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach 304
CH-3000 Bern 7

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles

www.economiesuisse.ch